

Institut Biblique Belge a.s.b.l.
Siège social : 7 rue du Moniteur - 1000 Bruxelles
Tél : +32 (0)2 223 79 56
info@institutbiblique.be • www.institutbiblique.be
Compte bancaire : 068-2145828-21
IBAN : BE17 0682 1458 2821 • BIC : GKCC BEBB



numéro
spécial
2017

le maillo

Le magazine de l'Institut Biblique Belge | Bureau de dépôt : Charleroi X

LA RÉFORME : QUELLE PERTINENCE 500 ANS PLUS TARD ?

LUTHER ET LA REDÉCOUVERTE DE L'ÉVANGILE :

Les événements historiques expliqués

Les enjeux contemporains explorés

Les défis de l'avenir exposés





Vision de l'Institut Biblique Belge

But global (cf. 2 Tm 2,2)

Former, en faveur de la moisson de **l'Europe francophone**, des **serviteurs de l'Evangile** qui soient **fidèles, compétents et consacrés** - et cela pour la **gloire de Dieu**

Principes qui en découlent pour le fonctionnement de l'Institut :

1. la **fidélité à la parole de Dieu**
2. la **centralité de l'Evangile** dans toute l'orientation et toutes les activités de l'Institut
3. la **rigueur dans l'étude des Ecritures**
4. l'importance de la **croissance** des étudiants dans la **maturité spirituelle**
5. un lien étroit entre les études et la **pratique du ministère** sur le terrain

Sommaire

- p3 **Éditorial**
- p4 **Frise chronologique**
- p5 **Martin Luther et la redécouverte de l'Évangile**
- p11 **Luther et la question du « libre arbitre » : Pourquoi il ne faudrait pas emboîter le pas à Érasme**
- p14 **Pourquoi nous appelle-t-on « protestants » ?**
- p15 **Romains 3 : le cœur du message du salut**
- p17 **L'importance de la justification par la foi seule dans la perspective de Galates**
- p20 **Sur les traces de la Réforme à Bruxelles... Testez vos connaissances !**
- p22 **Une confession belge, étalon de la foi**
- p24 **Aperçu introductif des *solas* de la Réforme - au 16^e siècle et au 21^e siècle**
- p25 **Recension : *Solas*, La quintessence de la foi chrétienne**
- p27 **Héros ou erronés ? 10 leçons sur la façon de considérer nos illustres prédécesseurs dans la foi**
- p30 **Pourquoi et comment je valorise la Réforme dans le cadre de mon ministère pastoral**
- p32 **« "Par l'Écriture seule" : une réforme en 2017 en Europe francophone ? » (Esdras et le « principe formel » de la Réforme)**
- p38 **Ressource : *Atlas des Réformes en Europe***
- p39 **Ressources disponibles en ligne et recommandées sur la Réforme**

Editorial

La publication que vous avez entre les mains (ou que vous lisez en ligne) porte sur la Réforme, voire commémore cette Réforme cinq siècles après que les 95 thèses de Luther ont été affichées. Mais ce n'est pas principalement parce que nous nous intéressons à l'histoire que nous avons été amenés à vous livrer ce numéro spécial du *Maillon*. Ce n'est pas non plus essentiellement parce que nous nous intéressons à la théologie de la Réforme, ni même parce que nous voudrions comprendre nos racines protestantes. C'est parce que nous sommes des incondtionnels de l'Evangile concernant la mort et la résurrection de Jésus-Christ – de celui que nous adorons, de notre Seigneur et Sauveur. C'est pour cette raison que nous remercions Dieu pour ce qui, par sa providence, s'est produit il y a 500 ans. L'unique Evangile qui sauve et qui sanctifie a été redécouvert par les Réformateurs. Cet Evangile se situe au cœur de la vision de l'Institut (voir ci-contre).

Contrairement à des courants théologiques promus au sein des milieux évangéliques contemporains, nous considérons que le combat mené par les Réformateurs doit encore être mené aujourd'hui (cf. Jude 3)¹. Ce n'est pas que, par tempérament, nous chérissions la polémique. Nous ne cautionnons pas non plus tous les accents théologiques embrassés par les Réformateurs, ni toutes les démarches qu'ils ont engagées. Par ailleurs, nous ne pensons pas que les luttes de 2017 soient identiques à celles de 1517, et nous ne voudrions pas tomber dans le piège d'élever des doctrines secondaires ou tertiaires au premier rang d'importance. Mais la fidélité à la parole de Dieu exige que

nous combattons en faveur de l'Evangile : il suffit de parcourir les épîtres pastorales (1 Timothée, 2 Timothée, Tite) pour comprendre le mandat qui nous est confié en matière d'attachement à l'Evangile – et de constater que réfuter des contradicteurs fait partie de ce mandat (Tite 1,9).

Après un premier article-phare (écrit par Robbie Bellis) qui explique la redécouverte de l'Evangile au travers de la vie de Martin Luther, le deuxième (sous la plume de Keith Butler) nous empêche de nous bercer d'illusions quant à la gravité du péché : le réalisme biblique ne ménage pas de place pour la notion de « libre arbitre » et permet, par voie de conséquence, que l'Evangile soit apprécié à sa juste valeur. Cet Evangile est ensuite exposé à partir de deux livres bibliques qui sont particulièrement associés à la Réforme – Romains (Mark DeNeui) et Galates (Alexandre Manlow).

Si nous sommes censés marcher sur les traces des Réformateurs, les contributions de Charles Kenfack et de Ian Masters nous montrent la voie pour ce qui est de la mise en pratique des cinq *solas* aujourd'hui ; l'article de Paul Every nous aide à comprendre que nous devrions enlever nos lunettes roses (ou noires) ; Aurélien Castelain explique comment la Réforme se concrétise dans son ministère pastoral au jour le jour ; et notre article sur Esdras-Néhémie est destiné à renforcer notre confiance dans les Ecritures, instrument par lequel Dieu pourrait encore œuvrer pour une réforme durant les années à venir.

Notre contexte belge nous a amenés à vouloir sensibiliser nos lectrices et nos lecteurs sur la *Confession de foi belge*, fruit de

la Réforme dont nous pouvons être fiers, et nous espérons que le « quizz » sur les traces de la Réforme à Bruxelles promouvra également une appréciation de l'héritage se trouvant à proximité de l'Institut Biblique. Xuan Son Le Nguyen a préparé une frise chronologique qui nous fournit des points de repère historiques évoqués dans les articles. Pour celles et ceux voulant aller plus loin, Emmanuel Durand attire notre attention sur des ressources disponibles en ligne.

Nous sommes reconnaissants à chaque auteur. Certains d'entre eux sont sans doute soulagés de constater que ce travail supplémentaire ne revient que tous les 500 ans ! Et nous nous empressons d'ajouter ceci : n'eussent été les compétences, le zèle et la patience de l'équipe travaillant au secrétariat, Anne Mindana et Louise Taylor, nous n'aurions pas pu envisager ce projet. Nous bénissons Dieu pour elles.

Les pécheurs peuvent entrer en bonne relation avec Dieu (et être sauvés du jugement à venir) uniquement en plaçant leur confiance en Jésus-Christ, leurs œuvres n'y comptant pour rien, mais de bonnes œuvres étant une conséquence de cette grâce. Que Dieu se serve de cette publication pour affermir ces convictions chez plusieurs – pour sa seule gloire.

Bonne lecture !

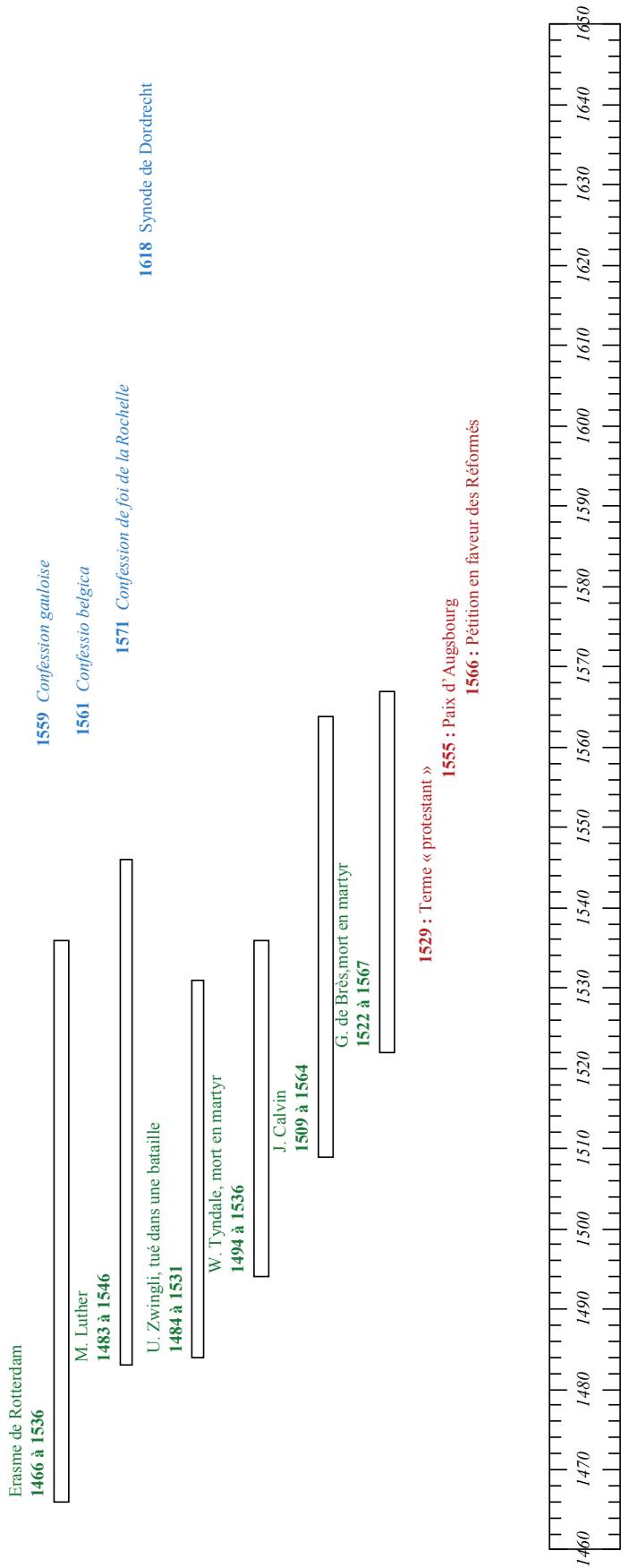
James HELY HUTCHINSON

Pour le Conseil académique

¹Nous ne sommes pas seuls à cet égard ! Voir, p. ex., Michael REEVES, Tim CHESTER, *Why the Reformation Still Matters*, Londres, IVP, 2016, 175 p.

Mise en page : Louise Taylor
Éditeur responsable : James Hely Hutchinson (avec la collaboration étroite de son épouse Myriam)
Relecture : Anne Mindana
Photo de couverture | Kunstsammlungen der Veste Coburg
Siège social : Institut Biblique Belge a.s.b.l.
7 rue du Moniteur - 1000 Bruxelles
Tél : +32 (0)2 223 7956
info@institutbiblique.be
www.institutbiblique.be
Compte Bancaire : 068-2145828-21
IBAN BE17 0682 1458 2821
BIC GKCC BEBB
© Copyright 2016 (deuxième impression 2017)

Frise chronologique



LEGENDE

- Réformateurs/personnages importants : voir les articles p. 5, 11, 20, 22, 24
- Confessions de foi : voir l'article p. 22
- Evolution de la Réforme : voir les articles p. 14, 20
- Evénements de la vie de M. Luther : voir les articles p. 5, 24
- Publications : voir les articles p. 5, 11

- 1505 : moine
- 1507 : prêtre
- 1510 : visite à Rome
- 1511 : transfert au monastère de Wittenberg
- 1513 à 1518 : cours à l'université de Wittenberg
- 1517 : 95 thèses
- 1518 : diète d'Augsbourg
- 1519 : débat avec Johann Eck
- 1520 : condamnation par le pape, *Exurge Domine*
- 1521 : diète de Worms, excommunication et mis au ban de l'empire
- 1516 : *Novum Instrumentum*, Erasme
- 1517 : 95 thèses, Luther
- 1518 : *Cum Postquam*
- 1520 : *De la Captivité babylonienne de l'Eglise*, Luther
- 1524 : *La Diatribe* : du libre arbitre, Erasme
- 1525 : *Le serf arbitre*, Luther

MARTIN LUTHER ET LA REDÉCOUVERTE DE L'ÉVANGILE



Introduction

La Réforme au 16^e siècle représente une redécouverte de l'Évangile biblique. Il s'agit d'une redécouverte, parce que les Réformateurs n'estimaient pas être les premiers à comprendre l'Évangile biblique¹. Cependant, il faut dire que l'Eglise médiévale avait perdu de vue cet Évangile. Dans ce sens, la *découverte* de l'Évangile dans la vie de Luther et des autres Réformateurs constituait une redécouverte de la bonne nouvelle pour l'Eglise. La Réforme tourne autour de l'Évangile, la bonne nouvelle du salut en Christ seul, par la foi seule. Les critiques des Réformateurs à l'égard de l'Eglise catholique ne concernaient pas en premier lieu l'immoralité du clergé et les abus du pouvoir, mais la déformation du message du salut - le message qui seul peut sauver les pécheurs du jugement de Dieu et leur donner la vie éternelle avec lui.

Parmi la première génération des Réformateurs, Martin Luther a une place d'honneur. Dans cet article, nous décrirons le contexte religieux dans lequel il a grandi, et nous relaterons l'histoire de sa découverte de l'Évangile biblique et son conflit avec l'Eglise de Rome jusqu'en 1521, car bien qu'il ait approfondi sa compréhension de l'Évangile dans les années qui suivirent, il a fait ses plus grandes découvertes par rapport à l'Évangile avant cette date².

Le contexte de la religion médiévale

Le Moyen Age tardif (1300-1500) fut une période très difficile en

Europe. La grande famine et la peste noire éliminèrent un tiers de la population. Puisque la mort pouvait survenir à n'importe quel moment, l'Europe fut marquée par une « préoccupation morbide avec la souffrance et la mort »³. Les prédicateurs à l'époque jouaient sur l'imminence de la mort, parlaient beaucoup de l'enfer et de Dieu comme juge, et du bien qu'il fallait faire pour éviter la punition de Dieu. Les gravures sur bois de l'époque dépeignent souvent les morts entourés de démons et d'anges ou la mort personnifiée qui vient chercher les uns et les autres. Les tentatives de dissiper cette culpabilité universelle furent diverses, et l'Eglise proposait les sept sacrements comme moyen d'obtenir la grâce de Dieu et la rémission des péchés⁴. Le baptême (étant

SA RÉACTION MONTRE LA TERREUR INSTILLÉE PAR LA RELIGION MÉDIÉVALE

la vénération des reliques, l'adoration de l'hostie, la récitation du Notre Père et d'autres pratiques étaient censées assurer le fidèle du pardon de Dieu, ou, au moins, réduire le temps passé au purgatoire⁵. On récitait des messes pour les morts dans l'espoir de réduire le temps passé au purgatoire. L'Eglise encourageait aussi l'invocation des saints. L'historien Roland Bainton décrit ainsi la religion de l'époque : « Dieu était présenté tantôt comme le Père, tantôt comme celui qui manie la foudre. Il pouvait être adouci grâce à l'intercession de son Fils... »⁶ Mais Jésus était « un juge implacable que seule sa

mère, Marie, pouvait apaiser... [e]t si [Marie] était lointaine, on pouvait faire appel à sa mère, Sainte Anne »⁷.

Martin Luther - « un enfant du Moyen Age »⁸

C'est dans ce contexte que naquit Martin Luder⁹ en 1483 à Eisleben dans la partie germanophone du saint empire romain. Il était fils d'un mineur et ses parents voulaient qu'il devienne avocat. Il étudia à l'université d'Erfurt où il fut exposé à l'éthique et la métaphysique d'Aristote ainsi qu'à la théologie de la *via moderna* de Gabriel Biel et de Guillaume d'Occam¹⁰. En réponse à la question, « comment être juste devant Dieu ? », cette théologie enseignait qu'il fallait « facere quod in se » (faire ce qui est en soi) et que Dieu apporterait une récompense par sa grâce. Plus tard dans sa carrière, Luther allait s'opposer fortement à cette théologie¹¹.

Deux crises marquèrent fortement la vie du jeune Luther. En 1505, alors qu'il rentrait à l'université après une visite chez ses parents, il se trouva dans un orage. Il était terrifié. Il avait échappé de justesse à la foudre. Dans son désespoir, il cria « Aide-moi, Sainte Anne, et je me ferai moine »¹². Sa réaction montre la terreur instillée par la religion médiévale et la peur de la mort subite sans pouvoir avoir recours aux sacrements de l'Eglise. A la suite de cet incident, il entra dans un monastère augustinien à Erfurt.

Deux ans après, il fut choisi pour devenir prêtre dans le monastère¹³. Cela voulait dire qu'il allait lui-même célébrer la

messe. La messe était le cœur des moyens de grâce dont l'Eglise disposait. Sur l'autel, le pain et le vin devenaient le corps et le sang du Fils de Dieu, et le sacrifice du Calvaire était

LUTHER AVAIT UN SOUCI PASTORAL POUR SES PAROISSIENS

offert de nouveau à Dieu. Luther était absolument terrifié. Pour la première fois de sa vie, il allait s'adresser au Juge de toute la terre. Comment allait-il pouvoir le faire, en tant que pécheur ? Il eut du mal à arriver au terme de la célébration de la messe, tellement il était angoissé¹⁴. En outre, Luther était tourmenté par des épisodes de ce qu'il appelait « Anfechtung ». Ce mot allemand est difficile à traduire, mais il s'agit du doute, du désespoir, de la crainte, de la tourmente qui envahit l'esprit humain¹⁵. Luther avait une notion très profonde de son péché. Il était terrifié et redoublait d'efforts pour gagner la faveur de Dieu.

En 1510 il visita Rome où il profita de son séjour pour voir le maximum de reliques possibles. Il était désenchanté par ce qu'il vit à Rome. Il était dégoûté par l'irrévérence du clergé italien de même que par son immoralité. Il monta les marches de la *scala santa*, en récitant le Notre Père sur chaque marche (un processus qui devait garantir la libération d'un parent du purgatoire). Parvenu au sommet, il se serait tenu debout se demandant : « Qui sait si cela est vrai ? »¹⁶.

En 1511, il fut transféré au monastère de Wittenberg où le vicaire, Johann von Staupitz, allait jouer un rôle-clé dans sa vie. Ce dernier encouragea Luther à devenir professeur de la Bible à l'université de Wittenberg¹⁷. Entre

1513 et 1518, Luther donna des cours sur les Psaumes, l'épître aux Galates, l'épître aux Romains et l'épître aux Hébreux.

Le péché : une faiblesse ou plus grave encore ?

Durant ces années, Luther commença à concevoir le péché d'une manière différente d'avant¹⁸. Il avait appris que le péché était une faiblesse pour laquelle les sacrements étaient l'aide appropriée. Mais aux cours des années 1512-1517, il commença à voir que le péché voulait dire que l'être humain était spirituellement *mort* et non simplement affaibli. Cela avait des implications profondes. On lui avait enseigné que l'être humain devait faire « ce qui est en lui » et que Dieu allait le récompenser par sa grâce. Mais qu'est-ce que l'être humain mort dans le péché peut faire pour Dieu ? Luther comprit que ce qu'il fallait, c'est l'humilité devant Dieu. Dieu donne sa grâce à celui qui s'humilie devant lui. Cette notion d'humilité va ensuite se développer dans une compréhension plus claire de la foi dans la Parole de Dieu dans les années qui suivirent.

Les indulgences, le trésor des mérites et les 95 thèses

Le 31 octobre 1517, Luther afficha 95 thèses concernant les indulgences sur la porte de l'Eglise du château de Wittenberg. Ceci marquera son entrée dans la sphère publique et dans un sens le début de la Réforme. Mais Luther n'avait pas cette intention en publiant ces thèses¹⁹. A cette époque, Luther était prêtre de l'Eglise à Wittenberg. Il constatait que ses paroissiens allaient dans la province voisine pour acheter des indulgences. Une indulgence était une rémission dispensée par l'Eglise des peines temporelles (sur terre) ou éternelles (au purgatoire) encourues par le péché. L'Eglise pensait disposer d'un trésor de mérites (l'ensemble des mérites surérogatoires des saints)²⁰ qu'elle pouvait dispenser aux fidèles. D'habitude, pour bénéficier d'une indulgence, il fallait faire preuve de contrition, confesser son péché et recevoir l'absolution de la part d'un prêtre. Cependant, dans la vente des indulgences proclamée pour le 1^{er} novembre 1517, les indulgences furent distribuées sans contrition ni confession mais seulement sur base de l'argent donné à l'Eglise. « Aussitôt tintera l'argent jeté dans la caisse, aussitôt l'âme s'envolera du purgatoire »²¹. Tel fut le discours du Dominicain Tetzel, chargé par Albert de Mayence de la vente des indulgences. Luther avait donc

La ville de Wittenberg

© Fred3rik / Wikimedia Commons / CC-BY-SA-3.0 / GFDL



un souci pastoral pour ses paroissiens. Il ne voulait pas que leur assurance du salut dépende d'une feuille de papier qu'ils pouvaient acheter à l'Eglise à la place d'une vraie contrition par rapport à leur péché.

Luther rédigea

les 95 thèses dans le but de susciter un débat académique à l'université sur le sujet des abus dans la vente des indulgences²².

Voici la première thèse : « En disant 'faites pénitence', notre Seigneur et Maître Jésus-Christ a voulu que toute la vie des fidèles soit une pénitence »²³.

La 36^{ème} thèse déclare :

« N'importe quel chrétien, vraiment repentant, a pleine rémission de la peine et de la faute ; elle lui est due même sans lettre d'indulgence »²⁴. Le débat académique n'eut jamais lieu mais quelqu'un traduisit les thèses en allemand et les envoya à l'imprimerie²⁵. En peu de temps, les 95 thèses de Luther furent distribuées partout en Allemagne où elles trouvèrent un accueil considérable. Ces thèses ne représentent pas une théologie que nous pourrions appeler « réformée ». En octobre 1517, Luther croyait toujours au purgatoire, et il voulait se soumettre à l'autorité du pape ; c'était un bon catholique qui voulait corriger les pires abus dans le domaine des indulgences. Mais dans les mois qui suivirent, lorsqu'il devait clarifier sa position, Luther trouvait qu'il était de plus en plus en désaccord avec l'Eglise de Rome.

Son conflit grandissant avec l'Eglise (1517-1519)

Luther envoya un exemplaire de ses 95 thèses à Albert de Mayence, qui était responsable de la vente des indulgences par Tetzel. Albert les envoya au pape Léon X. Luther publia ensuite *Des résolutions concernant les 95 thèses*. Il dédicacça l'ouvrage au pape Léon et à Staupitz. Entre-temps, il découvrit en lisant le Nouveau Testament grec d'Erasmus (publié en 1516) que le sacrement de la pénitence

n'était pas enseigné dans la Bible²⁶. La question qui devint préoccupante pour Luther et pour ses opposants était celle de l'autorité dans l'Eglise. Est-ce que les Ecritures représentent l'autorité suprême dans l'Eglise ou est-ce que le pape et les conciles

font autorité ? Dans sa correspondance avec Prierias, l'émissaire papal, Luther affirma que « le pape aussi bien que le concile peuvent errer »²⁷. Le 7 août 1518, Luther fut convoqué à Rome à cause de ses prises de position sur les indulgences et sur l'autorité papale. Luther écrivit au prince de sa région, Frédéric, qui avait promis de ne pas permettre au pape de l'extrader à Rome²⁸. Frédéric écrivit au pape pour demander une audience privée pour Luther sur le sol allemand. Le pape accepta et engagea son émissaire Cajetan pour interroger Luther lors de la diète à Augsbourg²⁹. Cajetan fit pression pour que Luther se rétracte et lui montra le décret papal *Unigenitus* de Clément VI (1291-1352) qui enseignait comme dogme le trésor du mérite de l'Eglise. Luther insista sur l'autorité de la Bible et non celle du pape ni des conciles. Staupitz libéra Luther de son vœu monastique et Luther, apprenant que Cajetan avait le pouvoir de l'arrêter, s'échappa de nuit et rentra à Wittenberg. Il publia sa version des entretiens avec Cajetan, et il rejeta catégoriquement le décret papal sur le trésor du mérite.

En novembre 1518 fut publiée la bulle papale *Cum Postquam*³⁰, selon toute probabilité composée par Cajetan. Les pires abus du système des indulgences furent rectifiés. Si ce document avait été publié juste après les 95 thèses, il est possible que Luther aurait été persuadé. Mais, entre-temps, Luther avait attaqué le pouvoir du pape d'excommunier et de libérer les âmes du purgatoire ; il avait déclaré que les papes et les conciles étaient capables d'erreur ; il avait attaqué la

prétendue base biblique du sacrement de la pénitence ; et il avait rejeté une partie du droit canon comme étant contraire à l'Ecriture.

Durant presque un an, le pape n'entreprit rien contre Luther – cela pour des raisons politiques. En juillet 1519, Luther participa à un débat avec son adversaire Johann Eck qui eut lieu à Leipzig. Au cours de ce débat, Eck fit pression sur Luther pour qu'il reconnaisse que la Bible tire son autorité du pape. Luther dit le contraire et il affirma même que le concile de Constance s'était trompé en condamnant Jean Hus. De nouveau, il attaqua la papauté en soutenant que le Christ est le chef de l'Eglise et qu'elle n'a pas besoin d'un chef sur terre.

« La porte du paradis » : Romains 1,17

Durant cette période, Luther arriva à une compréhension plus claire de l'Evangile biblique. Nous avons constaté que les 95 thèses de Luther ne correspondaient pas à une explication claire de cet Evangile. Il semble que Luther soit parvenu à sa compréhension de l'Evangile durant la période où il étudiait des livres bibliques en vue de donner des cours à l'université de Wittenberg. Vers la fin de sa vie, Luther expliqua qu'il était arrivé à cette compréhension peu de temps après le débat avec Eck³¹. Cela se produisit lorsqu'il était en train d'étudier Romains 1,17 et en particulier l'expression « la justice de Dieu » qui y figure. Cela faisait peur à Luther qui pensait que la justice de Dieu était sa justice « active » : la qualité de Dieu par laquelle il punit le pécheur qui est injuste. Mais en étudiant Romains 1,17, Luther arriva enfin à la compréhension que la justice de Dieu dans ce verset est plutôt sa justice « passive » : la justice que Dieu *donne* au pécheur qui croit³². Luther avait la conscience troublée par son péché, même en étant un moine « irréprochable ». Le fait que Dieu justifie l'être humain par la foi seule fut pour Luther une



La rose de Luther

découverte extraordinaire et qui va jusqu'au cœur de l'Évangile.

Voici la description que Luther donne de cet épisode :

Intraitable, je bousculai Paul à cet endroit, désirant ardemment savoir ce que Paul voulait. Jusqu'à ce qu'enfin, Dieu ayant pitié, et alors que je méditais jours et nuits, je remarquais l'enchaînement des mots, à savoir : « La justice de Dieu est révélée en lui, comme il est écrit : « Le juste vit de la foi » ; alors, je commençai à comprendre que la justice de Dieu est celle par laquelle le juste vit du don de Dieu, à savoir de la foi et que la signification était celle-ci : par l'Évangile est révélée la justice de Dieu, à savoir la justice passive, par laquelle le Dieu miséricordieux nous justifie par la foi, selon ce qu'il est écrit : Le juste vit de la foi. Alors, je me sentis un homme né de nouveau et entré, les portes grandes ouvertes, dans le paradis même. A l'instant même, l'Écriture m'apparut sous un autre visage... Alors, autant étant grande la haine dont j'avais haï auparavant ce terme : « la justice de Dieu », autant j'exaltai avec amour ce mot infiniment doux, et ainsi, ce passage de Paul fut vraiment pour moi la porte du paradis³³.

Luther comprit que pour être

juste devant Dieu, il ne fallait pas « faire ce qui est en soi », mais qu'il fallait placer sa confiance en Dieu qui déclare juste le pécheur. Cette compréhension nouvelle de l'Évangile lui procura une joie inestimable et l'assurance du salut.

L'échange joyeux de la justification par la foi seule

En 1520, Luther rédigea ce que nous appelons ses « grands écrits réformateurs »³⁴.

Dans un de ces trois livres, *De la liberté du chrétien*, il reprend ce thème de la justification par la foi. Il illustre cette vérité par l'image très parlante de l'union d'un mariage entre un noble (le Christ) et une prostituée (l'être humain pécheur). Tout comme si un fiancé noble, riche et juste se mariait à une prostituée et qu'il la délivrait de tout mal et l'ornait de tout bien, grâce à l'union du croyant avec le Christ par la foi, les péchés des croyants s'engloutissent en lui, et en lui ils sont abondamment justes. Il appelle ce miracle de la justification « l'échange joyeux ». Voici l'extrait de ce livre où il parle de cet échange joyeux :

Ce qu'a le Christ est la propriété de l'âme croyante, ce qu'a l'âme croyante devient la propriété du Christ. Ainsi le Christ est possesseur de

IL ILLUSTRE CETTE VÉRITÉ PAR L'IMAGE TRÈS PARLANTE DE L'UNION D'UN MARIAGE ENTRE UN NOBLE (LE CHRIST) ET UNE PROSTITUÉE (L'ÊTRE HUMAIN PÉCHEUR)

tout bien et de toute félicité, l'âme en a la propriété. Ainsi l'âme ne détient que mal et que péché : ils deviennent propriété du Christ. Alors s'instituent cette joute et cet échange joyeux : puisque le Christ, Dieu et homme, n'a encore jamais péché et que sa justice est invincible, éternelle et toute-puissante,

il s'approprie les péchés de l'âme croyante, grâce à l'anneau nuptial de celle-ci (c'est-à-dire grâce à sa foi) et tout se passe comme s'il les avait commis, c'est-à-dire que les péchés doivent s'engloutir et se noyer en lui... ainsi l'âme est débarrassée et libérée de tous ses péchés par la seule grâce de son trésor nuptial, c'est-à-dire à cause de sa foi, et reçoit en présent du Christ, son époux, le don d'être éternellement juste³⁵.

Ceci représente le cœur de l'Évangile que Luther découvrit dans l'Évangile. Pour l'Eglise, il s'agissait d'une redécouverte de l'Évangile biblique où Dieu justifie le pécheur par la foi seule. Cela va à l'encontre du système sacramentel de l'Eglise romaine où la grâce de Dieu est dispensée par l'Eglise et le croyant est justifié par un processus. Pour Luther, la justification a lieu grâce à l'union du croyant avec le Christ, par la foi.

Pour Luther, donc, ce qui distingue celui qui est justifié de celui qui reste dans l'état du péché n'est pas une infusion de la grâce, ni une transformation progressive de l'ordre moral sous la tutelle sacramentelle de l'Eglise. C'est plutôt le fait de saisir la Parole de Dieu par la foi³⁶.

« Me voici, que Dieu me soit en aide »

En juin 1520, le pape condamna Luther dans la bulle *Exsurge*

Domine. La bulle appela Luther à rétracter 41 articles dans un délai de 60

jours. S'il n'obéissait pas, il serait excommunié et arrêté. Luther qualifiait le pape « d'hérétique errant et endurci, d'ennemi et d'opresseur de l'Écriture »³⁷. A la fin des 60 jours, Luther brûla la bulle papale et aussi des portions du droit canon.

Luther fut excommunié par l'Eglise en janvier 1521. A cette

époque, l'excommunication menait à la mise au ban de l'Empire³⁸. Luther fut appelé à la diète de Worms où il allait être condamné. L'empereur Charles Quint était présent. On dressa devant Luther une sélection de ces livres en lui demandant si les livres étaient les siens. Il répondit par l'affirmative. On lui demanda ensuite s'il était prêt à se rétracter de ses erreurs. Sans doute conscient des conséquences qui allaient s'ensuivre et de la gravité de défier l'Eglise catholique, il demanda vingt-quatre heures de sursis pour réfléchir. Il revint le lendemain, on lui posa la même question, et, cette fois-ci, il répondit ainsi :

Puisque Votre Sainte Majesté et Vos Seigneuries demandent une réponse simple, je vous la donnerai sans cornes ni dents. Voici : à moins qu'on me convainque [autrement] par des attestations de l'Écriture ou par d'évidentes raisons – car je n'ajoute foi ni au pape ni aux conciles seuls, puisqu'il est clair qu'ils se sont souvent trompés et qu'ils se sont contredits eux-mêmes – je suis lié par les textes scripturaires que j'ai cités et ma conscience est captive des paroles de Dieu ; je ne puis ni ne veux me rétracter en rien, car il n'est ni sûr ni honnête d'agir contre sa propre conscience. [En allemand :] Je ne puis autrement, me voici, que Dieu me soit en aide³⁹.

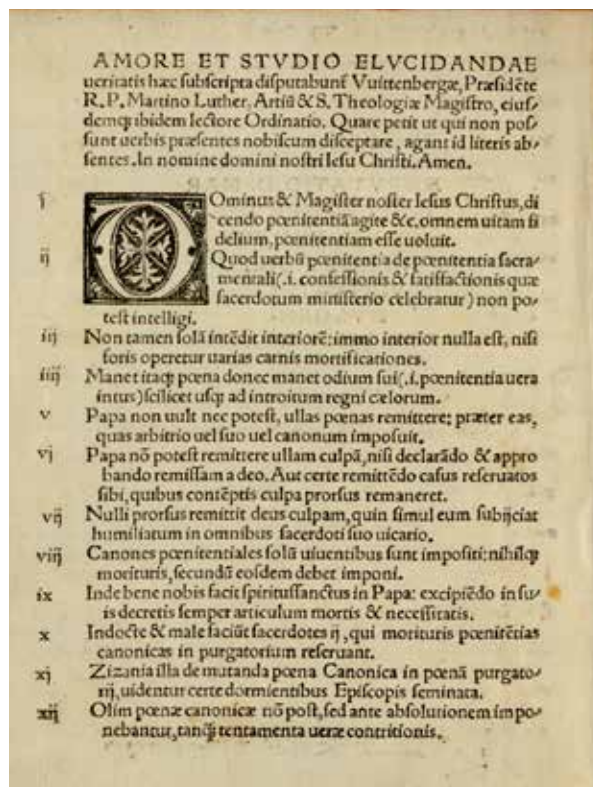
Pour Luther, la Bible était l'autorité suprême dans l'Eglise⁴⁰. Il était prêt à défier l'Eglise, le pape et tout l'empire pour s'aligner avec ce que Dieu déclare dans sa Parole. L'Evangile que Luther trouva dans l'Écriture avait donc plus de poids que la tradition de l'Eglise ou les bulles papales. Il y voyait un Dieu qui justifie le pécheur par la foi seule. Il était bien conscient de son propre péché et de l'impossibilité de mériter quoi que ce soit devant le Dieu trois fois saint. Mais, grâce à l'Evangile, il trouva dans le Fils de Dieu la joie de la justification par la foi seule.

Une découverte encore d'actualité de nos jours

Les Réformateurs ont redécouvert l'Evangile biblique. En retournant à l'Écriture sainte, ils ont trouvé que Dieu offre le salut, non pas au travers des sacrements, ni de la coopération de l'être humain, mais bien par la foi seule. Luther a déblayé le terrain pour d'autres qui allaient venir par la suite et explorer les profondeurs de cet Evangile.

Il a aussi préparé le chemin pour que nous puissions comprendre cet Evangile clairement et être sauvés. Nous devons remercier Dieu qui a permis à Luther de saisir l'Evangile si clairement et de lui avoir donné le courage de combattre pour cet Evangile. Continuons de chérir l'Evangile que Luther a découvert dans les Écritures. Nous devons aussi suivre son exemple et défendre cet Evangile contre la déformation de l'Evangile qu'enseigne l'Eglise catholique romaine encore aujourd'hui. Malgré certains propos tenus par l'Eglise catholique⁴¹ et des déclarations communes avec les protestants⁴², des différences profondes subsistent toujours entre l'Evangile biblique que Luther a découvert et l'enseignement officiel de l'Eglise catholique romaine. Reprenons à notre compte ces paroles de Luther : « à moins qu'on me convainque autrement par des attestations de l'Écriture ou par d'évidentes raisons... je suis lié par les textes scripturaires... et ma conscience est captive des paroles de Dieu ». Le salut éternel des uns et des autres est en jeu.

Robbie BELLIS



Le début des 95 thèses de Luther

¹Voir l'empressement de Luther à voir si Augustin avait compris Romains 1, 17 de la même façon qu'il l'avait finalement compris lui-même, « Préface au premier volume des œuvres latines de l'édition de Wittenberg » (1545) dans Martin LUTHER, *Oeuvres*, Tome VII, Genève, Labor et Fides, 1962, p. 307. Voir aussi l'argument de Jean CALVIN dans sa réponse au cardinal Sadolet, « Épître à Sadolet » dans *Œuvres choisies*, sous dir. Olivier MILLET, Paris, Gallimard, 1995, p. 82-87.

²L'article de Keith Butler sur le serf arbitre (p. 11ss) permettra de comprendre la pensée théologique de Luther en 1525.

³Timothy GEORGE, *Theology of the Reformers*, Nashville, Broadman and Holman, 2013, p. 22.

⁴Les sept sacrements sont le baptême, la confirmation, l'eucharistie, la pénitence, l'onction des malades, l'ordre et le mariage. Luther, dans son livre *De la captivité babylonienne de l'Eglise* (1520), va nier le bien-fondé scripturaire de cinq de ces sacrements et ne laissera que le baptême et l'eucharistie. L'Eglise catholique continue d'affirmer les sept sacrements : voir *Catéchisme de l'Eglise catholique*, Paris, Cerf, 1998, p. 265.

⁵Le lieu de purification après la mort pour ceux qui sont imparfaitement purifiés durant leur vie. Le purgatoire fait encore partie de l'enseignement officiel de l'Eglise catholique romaine : voir art. 1030 du *Catéchisme de l'Eglise catholique*, p. 222.

⁶Roland BANTON, *Here I stand, A life of Martin Luther*, Nashville, Abingdon Press, 1950, p. 21.

⁷Ibid

⁸Une expression de Jacques BLANDENIER, *Martin Luther et Jean Calvin*, Contrastes et



ressemblances, St-Prex/Charols, Je sème/ Excelsis, 2008, p. 14.

⁹ Comme beaucoup de son époque, il a changé son nom plus tard dans sa vie en faveur du nom plus grec de « Luther ». Voir Jacques BLANDENIER, *op. cit.*, p. 13, n.1.

¹⁰ Alistair McGRATH, *Reformation Thought*, An Introduction, Oxford, Blackwell, 1988², p. 70-73.

¹¹ Voir Carter LINDBERG, *The European Reformations*, Malden [Massachusetts], Blackwell, 1996, p. 60.

¹² Anne (mère de Marie, considérée mère de Jésus) était la sainte patronne des mineurs et donc elle était probablement au centre de la piété familiale de la famille Luther. Voir Carl TRUEMAN, *Luther on the Christian Life*, Cross and Freedom, Wheaton, Crossway, 2015, p. 32.

¹³ Notons ici le contraste avec Calvin. Les parents de Luther voulaient qu'il devienne avocat, mais il est ensuite devenu prêtre. Le père de Calvin voulait que son fils devienne prêtre, mais Calvin a d'abord fait des études de droit en vue de devenir avocat.

¹⁴ Michael REEVES, *The Unquenchable Flame*, Introducing the Reformation, Nottingham, Inter-Varsity Press, 2009, p. 32-33 et LIENHARD, *op. cit.*, p. 34.

¹⁵ BANTON, *op. cit.*, p. 31. Voir aussi LIENHARD, *op. cit.*, p. 37-41 et p. 375-383.

¹⁶ REEVES, *op. cit.*, p. 32.

¹⁷ REEVES, *op. cit.*, p. 34. Luther fut promu docteur en théologie en 1512 : voir LIENHARD, *op. cit.*, p. 35.

¹⁸ Pour cette section, voir TRUEMAN, *op. cit.*, p. 35-36.

¹⁹ Dans ce sens, le document *Du conflit à la communion*, Commémoration luthéro-catholique commune de la Réforme en 2017, a raison de dire « Luther n'avait absolument pas l'intention d'établir une nouvelle Église ». Malheureusement le document minimise les différences fondamentales entre l'enseignement biblique et l'enseignement de l'Église catholique et donne une fausse impression d'unité et d'accord. Ce document est disponible en ligne sous http://www.vatican.va/roman_curia/pontifical_councils/chrstuni/lutheran-fed-docs/rc_pc_chrstuni_doc_2013_dal-conflitto-alla-comunione_fr.html.

²⁰ Les mérites surérogatoires sont les bonnes œuvres que les saints ont faites et qui sont considérées comme revêtant une valeur supérieure à ce qui leur était nécessaire pour aller au paradis. Pour cette question d'indulgences et le trésor des mérites, voir LIENHARD, *op. cit.*, p. 62.

²¹ LIENHARD, *op. cit.*, p. 64.

²² Voir TRUEMAN, *op. cit.*, p. 38-39.

²³ Cité dans LIENHARD, *op. cit.*, p. 63.

²⁴ Cité par LIENHARD, *op. cit.*, p. 64.

²⁵ L'invention de l'imprimerie a sans aucun doute facilité la diffusion rapide des écrits des Réformateurs.

²⁶ La traduction latine de la Bible, la Vulgate avait traduit « *metanoia* » en Matthieu 4,17 par « faire pénitence ». Lorenzo Valla (humaniste décédé en 1457), suivi par Erasme (1469-1536) l'ont traduit par « être pénitent ». Pour plus d'informations sur l'humanisme à l'aube de la Réforme, voir Steven OZMENT, *The Age of Reform 1250-1550*, An Intellectual and Religious History of Late Medieval and Reformation Europe, New Haven, Yale, 1980, p. 290-317 ; GEORGE, *op. cit.*, p. 45-48 ; REEVES, *op. cit.*, p. 26-29.

²⁷ WA 1:656, 32, cité par LIENHARD, *op. cit.*, p. 66. Il est à noter que le dogme de l'infailibilité papale n'a vu le jour qu'en 1870 mais qu'il est évident dans la correspondance avec Prierias que le pape était considéré comme une autorité infailible à l'époque de Luther. Voir Matthew BARRETT, *God's Word Alone*, The Authority of Scripture, Grand Rapids, Zondervan, 2016, p. 37.

²⁸ Le prince Frédéric joua un rôle très important en protégeant Luther, facteur-clé permettant au ministère de Luther de continuer, voire de prospérer.

²⁹ Une « diète » était une rencontre de l'empereur, des princes-électeurs, d'autres princes et des autorités ecclésiastiques pour discuter des affaires de l'empire.

³⁰ Une bulle est un document qui porte le sceau du pape et qui est à l'intention de l'Église universelle. Le titre de la bulle se compose souvent des premiers mots du texte.

³¹ C.-à-d. en 1519. Certains historiens remettent en cause cette datation de Luther, estimant que cet événement a eu lieu entre 1513 et 1515, avant la publication des 95 thèses. Pour une discussion plus complète, voir LIENHARD, *op. cit.*, p. 384-394.

³² Voir McGRATH, *op. cit.*, p. 93-96.

³³ Tiré de la « Préface au premier volume des œuvres latines de l'édition de Wittenberg » (1545) dans Martin LUTHER, *Oeuvres*, Tome VII, Genève, Labor et Fides, 1962, p. 306-307.

³⁴ Les trois « grands écrits réformateurs » sont *De la captivité babylonienne de l'Église*, *Un manifeste à la noblesse chrétienne de la nation allemande* et *De la liberté du chrétien*. Pour un résumé de ces trois livres, voir LIENHARD, *op. cit.*, p. 77-102.

³⁵ Martin LUTHER, *De la liberté du chrétien*, tr. de l'allemand (*Von der Freiheit eines Christenmenschen*, 1520) par Maurice GRAVIER, Aubier, Montaigne, 1969, p. 57-59.

³⁶ TRUEMAN, *op. cit.*, p. 68.

³⁷ LIENHARD, *op. cit.*, p. 73.

³⁸ LIENHARD, *op. cit.*, p. 73. La mise au ban représentait la condamnation par l'empire de ses écrits. Normalement la personne mise au ban devait fuir l'empire.

³⁹ « Le discours du Docteur Martin Luther devant l'Empereur Charles et les Princes à Worms » le 18 avril (1521)' de Martin LUTHER, *Œuvres*, Tome II, Genève, Labor et Fides, 1966, p. 316. Il est possible que Luther n'ait pas prononcé « je ne puis autrement, me voici », car ces paroles n'étaient pas enregistrées dans la transcription initiale. Elles sont apparues la même année dans des éditions imprimées du discours. Voir Henri STROHL, *Luther, Sa vie et sa pensée*, Strasbourg, Editions Oberlin, 1953, p. 153.

⁴⁰ Ceci est fort différent du premier « impératif » œcuménique du document *Du conflit à la communion*. Les « catholiques et luthériens devraient toujours se placer dans la perspective de l'unité, et non du point de vue de la division, afin de renforcer ce qui est commun, même si les différences sont plus faciles à voir et à ressentir ». Ce document est disponible en ligne sous http://www.vatican.va/roman_curia/pontifical_councils/chrstuni/lutheran-fed-docs/rc_pc_chrstuni_doc_2013_dal-conflitto-alla-comunione_fr.html. Comme le fait remarquer Leonardo DE CHIRICO, notre premier impératif n'est pas l'unité en soi, mais la fidélité aux Saintes Écritures : « 2017 : From Conflict to Communion », disponible en ligne sous <http://vaticanfiles.org/2013/11/68-2017-from-conflict-to-communion/>.

⁴¹ Le pape François a récemment déclaré que « les luthériens, les catholiques, les protestants, nous sommes tous d'accord sur la doctrine de la justification ». Source : <http://www.catholicnewsagency.com/news/full-text-pope-francis-inflight-press-conference-from-armenia-45222/>.

⁴² Par exemple, *Du conflit à la communion* (2013) et *La déclaration conjointe sur la doctrine de la justification* (1999), disponible en ligne sous http://www.vatican.va/roman_curia/pontifical_councils/chrstuni/documents/rc_pc_chrstuni_doc_31101999_cath-luth-joint-declaration_fr.html. Voir la recension judicieuse de David VAUGHN dans la *Revue réformée*, disponible en ligne sous <http://larevuereformee.net/articlerr/n216/declaration-commune-sur-la-doctrine-de-la-justification-de-la-federation-lutherienne-mondiale-et-de-l%E2%80%99eglise-catholique-romaine>.



LUTHER ET LA QUESTION DU « LIBRE ARBITRE »

POURQUOI IL NE FAUDRAIT PAS EMBOÎTER LE PAS À ÉRASME

On se croit capable de tout. Le temps et l'argent semblent les seuls freins au progrès de l'être humain. À titre personnel, qui ne voudrait pas se considérer comme quelqu'un de capable, d'indépendant, de débrouillard ?

Pourtant, l'être humain est-il capable de se tourner vers Dieu ? Peut-il « s'attacher aux choses qui conduisent au salut éternel¹ » ? Selon un sondage récent, 69% des Américains croient pouvoir se tourner vers Dieu de leur propre initiative². En entendant cela, Martin Luther se serait étouffé en mangeant sa Bratwurst (saucisse allemande) !

Et vous ? Que diriez-vous du libre arbitre ? Si votre pasteur se levait à la prochaine réunion d'évangélisation pour expliquer que personne dans la salle ne peut se tourner vers Dieu, comment réagiriez-vous ?

Avant d'aller plus loin, un peu de contexte historique s'impose. En 1516, Érasme de Rotterdam, l'érudit et le linguiste le plus respecté de son époque, a fait des vagues avec sa publication du *Novum Instrumentum* : une édition du Nouveau Testament en grec et en latin. Un an plus tard, Martin Luther a déclenché un tsunami en affichant ses 95 thèses sur les portes de l'Église de Wittenberg.

Au cours des années suivantes, alors que la Réforme prenait de plus en plus d'ampleur, les deux hommes s'esquivaient comme deux combattants réticents, jusqu'à ne plus pouvoir continuer à éviter la confrontation.

En 1524, Érasme écrit *La Diatribe : du libre arbitre*. Il considère que le libre arbitre est « la force de la volonté humaine, grâce à laquelle l'homme

peut s'attacher aux choses qui conduisent au salut éternel, ou s'en détourner³. »

Le serf arbitre est la réponse de Luther, publiée fin 1525. Il y loue Érasme pour le fait « d'avoir été le seul à traiter l'essentiel du débat⁴ », mais, pour lui :

Lorsqu'un homme est privé de l'Esprit de Dieu, il ne fait pas le mal sous l'effet d'une violence extérieure, contre sa volonté ; mais il le fait spontanément, par un acte de volonté... nous sommes soumis au dieu de ce monde [c.-à-d., au diable], sans le recours de l'Esprit du vrai Dieu, nous sommes prisonniers de sa volonté⁵.

Pourquoi faudrait-il éviter d'emboîter le pas à Érasme 500 ans plus tard ? Pourquoi

voudrions-nous poursuivre le chemin tracé pour nous par Luther ? Nous suggérons huit raisons :

1 Érasme (et le libre arbitre) trie les Écritures, au lieu de les proclamer

Érasme conseille à Luther de laisser tomber les questions de libre arbitre⁶. Il trouve que l'Écriture « n'est pas suffisamment claire⁷ » sur le sujet et que, dans tous les cas, « il peut en résulter tant de maux⁸ ». D'une manière générale, Érasme affirme que « l'Écriture Sainte est, la plupart du temps, soit obscure, soit figurative, ou semble, au premier abord, se contredire⁹. » Son œuvre abonde d'appels à la raison humaine, ainsi qu'à la tradition de l'Église.

Luther note que, si l'Écriture est obscure, Érasme a tort de défendre avec tant de clarté

sa vision du libre arbitre.

Mais l'Écriture est claire. « Les commandements de l'Eternel sont clairs, ils éclairent la vue » (Ps 19,8). « La révélation de tes paroles éclaire, elle donne de l'intelligence à ceux qui manquent d'expérience » (Ps 119,130). « La parole des prophètes... est une lampe qui brille dans un lieu obscur » (2 P 1,19). Luther avertit que « ceux qui refusent de reconnaître la clarté et l'évidence parfaite des Écritures ne font que nous plonger dans les ténèbres¹⁰. »

Pour Érasme, ce sont « les préceptes pour une vie moralement bonne¹¹ » qui sont les plus clairs dans les Écritures. Il vaudrait mieux, estime-t-il,

laisser d'autres sujets dans la Bible dans la catégorie des mystères de Dieu. D'autres encore peuvent être nocifs selon lui, « et comme le vin pour les fiévreux, ce n'est pas sain¹². »

Mais allons-nous juger la vérité et l'utilité de l'Écriture selon ce que nous trouvons agréable et acceptable ?¹³ « Toute Écriture est inspirée de Dieu et utile... » (2 Tm 3,15-16). Luther savait par expérience personnelle que les Écritures devaient être proclamées pour le bien du peuple de Dieu. « Si donc Dieu a voulu que cette doctrine fût prêchée publiquement, sans qu'on s'inquiât de ses conséquences, de quel droit prétends-tu interdire cette prédication ?¹⁴ »

Emboîterons-nous le pas à Érasme, ou aurons-nous l'humilité de creuser et de

proclamer les Écritures claires que Dieu nous a données ?

2 Érasme (et le libre arbitre) poursuit l'unité, au lieu de la vérité

Au fil du temps, la différence de réforme visée par ces deux hommes devient de plus en plus claire. Érasme voulait à tout prix garder l'unité de l'Église. « Pour ma part, je préférerais me tromper sur un bon nombre de sujets que lutter pour la vérité dans le contexte d'un si grand tumulte universel¹⁵. » Il cherche un avis modéré¹⁶ en vue d'une réforme morale.

Mais le pasteur et professeur Luther savait, de son expérience personnelle, que la religion chrétienne avait la doctrine comme source. Sa réforme était dogmatique, la doctrine étant nécessaire pour le salut, et le seul vrai moteur pour la foi, l'adoration et la piété.

Packer et Johnston nous lancent ce défi sous forme de reproche : « A quel titre pourrions-nous nous qualifier d'enfants de la Réforme ? (...) N'essayons-nous pas trop souvent de minimiser et d'occulter des différences doctrinales pour éviter des dissensions ?¹⁷ »

Emboîterons-nous le pas à Érasme, ou aurons-nous le courage, avec Luther, de « combattre pour la foi transmise aux saints une fois pour toutes » (Jude 3) ?

3 Érasme (et le libre arbitre) élève l'homme, au lieu d'élever Dieu

Le libre arbitre, pour Luther, « est un nom divin et ne peut convenir qu'à la majesté divine. Celle-ci, en effet – comme chante le psalmiste – peut et fait tout ce qu'elle veut dans le ciel et sur la terre¹⁸ » (Ps 135,6). Ainsi, attribuer le libre arbitre à l'être humain élève celui-ci et se rapproche du blasphème. Mais Érasme veut surtout que l'être humain soit reconnu pour ses accomplissements, même s'il reconnaît qu'il faut se garder de l'arrogance.

Luther insiste sur le fait que Dieu est Dieu, et que l'être humain est sa créature :

Dieu est tout puissant, non seulement par son pouvoir, mais aussi par son action (...) [I]l sait tout et prévoit tout... [N]ous ne sommes pas créés par notre volonté, mais par nécessité ; et ainsi, nous ne faisons pas ce qui nous plaît en vertu de notre libre arbitre, mais ce que Dieu a prévu de toute éternité et qu'il produit selon son conseil et son pouvoir infailibles et immutables¹⁹.

Comme le fait remarquer John Frame, la Bible ne se soucie pas de notre estime de nous-mêmes²⁰. Elle nous révèle Dieu, notre créateur, à l'égard de qui nous sommes dépendants. Par contre, si le pécheur avait la capacité de choisir le Christ, Dieu serait dépendant à l'égard de l'être humain²¹. Et si nous nous froissons à l'idée d'être « des robots », il ne faudrait pas oublier que la Bible nous qualifie d'argile (Rm 9,21)²².

Emboîterons-nous le pas à Érasme, ou aurons-nous l'humilité de reconnaître que Dieu est Dieu, notre potier ?

4 Érasme (et le libre arbitre) sous-estime le péché, au lieu de le confesser

Dans sa définition du libre arbitre, Érasme veut protéger les impératifs qui nous exhortent à la sainteté, ainsi que notre responsabilité vis-à-vis du mal. D'après lui, l'être humain peut choisir Dieu de sa propre initiative et il est responsable, même si son libre arbitre est affaibli depuis la chute²³. Sa raison est obscurcie, mais non pas éteinte²⁴. La grâce que nous possédons par nature (dès notre naissance) est corrompue, mais non pas effacée²⁵.

La Bible nous présente une autre situation. L'être humain est mort (Ep 2,1). Il est destiné à la colère (Ep 2,3). Il est sans espérance, sans Dieu (Ep 2,12). Il est perdu (Lc 15). Il est habitué à faire le mal (Jr 13,23). Il est incapable d'entrer dans le royaume de



© Frank Versteegen / Wikimedia Commons / CC-BY-SA-3.0 / GEDL

Desiderius Erasmus

Dieu (Jn 3,5). Il est incapable de s'approcher du Christ (Jn 6,44). Il est sous la puissance des ténèbres (Col 1,13). Il est corrompu (Ps 14,3). Il est sans force (Rm 5,6). Il est ennemi de Dieu (Col 1,21). Il est malade (Os 6,1). Il est obscurci (1 Co 2,14). Il est aveugle (2 Co 4,4 ; Jn 9,39). Il ne veut pas plaire à Dieu, et il ne le peut pas (Rm 8,7-8). Il est esclave du péché (Rm 6,6). Il est esclave du diable (Jn 8,44)²⁶.

Si l'être humain exerce le libre arbitre, c'est pour choisir le mal, selon sa volonté, selon sa nature, ce qui entraîne la colère juste et méritée de Dieu.

L'Écriture nous présente un homme qui non seulement est ligoté, misérable, captif, malade et mort, mais qui, sous l'influence de Satan qui est son maître, ajoute encore à cette misère celle de la cécité de sorte qu'il croit être heureux, libre, puissant, sain, vivant²⁷.

Ceci est le serf arbitre. Telle est la condition de l'être humain que nous devons reconnaître. Érasme avait peur que l'être humain soit menacé par le désespoir. Mais c'est justement ce désespoir dont nous avons besoin pour que nous implorions Dieu de nous donner sa vie nouvelle.

Il est certain que Dieu a promis sa grâce aux humbles de cœur, c'est-à-dire à ceux qui

confessent leur péché et leur misère. Mais l'homme ne peut pas s'humilier véritablement, tant qu'il ne saura pas que ses efforts et ses résolutions, sa volonté et ses œuvres ne servent à rien, mais que son salut dépend uniquement de la décision, de la volonté et de l'action de Dieu²⁸.

D'ailleurs, c'est la vie nouvelle qu'Érasme ne semble pas reconnaître. Son souci de la piété ignore la nécessité de la conversion.

Et c'est justement ce désespoir qui nous empêchera de faire confiance à notre propre justice de sorte que nous dépendions de celle du Christ. C'est justement aussi ce désespoir qui nous poussera à implorer Dieu de donner la vie nouvelle à d'autres.

Emboîterons-nous le pas à Érasme, ou confesserons-nous la profondeur et la largeur des effets du péché ?

5 Érasme (et le libre arbitre) minimise la grâce, au lieu de la chérir

En tant qu'homme sage et diplomate, Érasme cherche une voie entre le salut par les œuvres (de Pélagie) et ce salut gratuit par la foi de Luther (et d'Augustin). Ceci donne lieu au synergisme : le salut devient un travail d'équipe entre l'être humain et Dieu. Or, Érasme pensait prendre ses distances par rapport au salut par les œuvres :

Érasme avait supposé qu'à force de souligner la petitesse de la puissance que l'homme est capable d'exercer, ainsi que du mérite qu'il peut gagner par ses propres forces, il était en train d'adoucir l'offense provoquée par ses principes pélagiens et de se rapprocher du point de vue d'Augustin, qui nie tout mérite et attribue le salut complètement à Dieu²⁹.

Mais Luther démontre qu'en réalité Érasme est en train de proposer un pélagianisme à bas prix, moins exigeant au plan éthique – que c'est une plus grande erreur de dire que l'être humain doit participer partiellement à son salut que de dire qu'il doit le gagner intégralement ! La réalité, c'est que l'être humain n'a aucune puissance pour plaire à Dieu.

Il est incapable de faire quoi que ce soit, si ce n'est continuer dans le péché. Son salut doit donc être totalement de grâce divine, car il ne peut en rien y contribuer.

C'est devant un tissu noir que l'éclat d'un diamant se voit le mieux. Ce n'est que devant la triste réalité de notre esclavage que nous percevons toute la splendeur de la grâce de Dieu.

Il semble que Luther s'inquiétait pour Érasme. Par son Nouveau Testament, Érasme, comme Moïse, avait ramené beaucoup de personnes de l'esclavage ; mais comme Moïse, Érasme avait-il échoué à entrer dans la terre promise³⁰ ? « Parce qu'Érasme avait négligé de faire entièrement confiance à la grâce de Dieu, Luther en est venu, avec tristesse, à la conclusion que cette grâce devait lui être étrangère³¹. »

Emboîterons-nous le pas à Érasme, ou chérirons-nous la grâce précieuse de Dieu ?

6 Érasme (et le libre arbitre) atténue la croix de Christ, au lieu de lui faire confiance

Il est révélateur que nous n'ayons remarqué que deux références à la croix du Christ dans *la Diatribe* d'Érasme et la deuxième laisse penser que la propitiation du Christ n'est pas suffisante³².

Ceci est sûrement une conséquence de la théologie

d'Érasme. De plus, si nous avons une volonté qui peut se tourner vers Dieu, ne reste-il pas une partie de nous qui soit bonne et qui n'ait pas besoin de la mort du Christ ? Si la chair est mauvaise, l'esprit, la volonté ou la raison pourraient-ils être bons et dispensés du salut ? Écoutons Luther :

C'EST DEVANT UN TISSU NOIR QUE L'ÉCLAT D'UN DIAMANT SE VOIT LE MIEUX

Quel rédempteur aurons-nous donc en Christ, je te le

demande ? Estimerons-nous son sang à si peu de prix, pour qu'il ait racheté seulement ce qu'il y a de plus vil dans l'homme, tandis que ce qu'il y a de meilleur en lui n'a pas besoin de Christ ?³³

Mais le Christ a crié « tout est accompli » (Jn 19,30). Le Fils de Dieu est mort sur la croix, car il n'y avait pas d'autre moyen. Et parce que le Fils de Dieu est mort sur la croix sous la colère divine, il n'y a rien qu'on puisse y ajouter.

Emboîterons-nous le pas à Érasme, ou ferons-nous confiance au salut accompli pour nous à la croix ?

7 Érasme (et le libre arbitre) mine notre assurance, au lieu de nous ancrer dans l'Évangile

Érasme défend le libre arbitre afin de nous protéger contre « une fausse assurance³⁴. » Luther répond en rejetant le libre arbitre précisément de peur de perdre l'assurance de son salut.

Je ne voudrais pas recevoir un libre arbitre ou quelque possibilité de m'efforcer moi-même vers le salut ; non seulement parce que je ne serais pas capable de résister à tant de tentations et de périls... [J]e serais constamment obligé de peiner en vue d'un but incertain et de frapper des coups dans



l'air ; car même si je vivais et faisais des œuvres jusqu'au Jugement Dernier, ma conscience ne serait jamais parfaitement sûre d'avoir assez fait pour satisfaire à Dieu³⁵.

La souveraineté de Dieu dans le domaine de notre salut et sa promesse de l'accomplir, sa fidélité et sa puissance, ne devraient-elles pas nous reconforter ? Le vrai désespoir viendrait de l'incertitude de notre salut et de l'incertitude de pouvoir plaire à Dieu.

Emboîterons-nous le pas à Érasme, ou nous ancrerons-nous dans l'assurance de l'Évangile ?

8 Érasme (et le libre arbitre) réduit la gloire de Dieu, au lieu de la mettre en valeur

John Piper pose la question provocatrice : pour quel pourcentage de mon salut est-ce que je remercie Dieu³⁶ ? 50% ? 90% ? 99% ? Si le libre arbitre était vrai, il faudrait admettre qu'une partie de mon salut n'a pas été accomplie par Dieu.

Mais, si le serf arbitre est vrai, Dieu mérite toute la gloire pour mon salut, du début à la fin, et je n'ai aucune raison de me vanter (Ep 2,8-9). Je ne peux qu'adorer, louer et remercier Dieu et m'émerveiller devant sa grâce souveraine.

Emboîterons-nous le pas à

Érasme, ou donnerons-nous toute la gloire à Dieu ?

Dans notre étude de l'histoire de l'Église, nous courons le danger non seulement de l'hagiographie, mais aussi de la calomnie. Notre but n'est pas de faire l'éloge de Luther en tout point et de condamner Érasme en tout point. Néanmoins, pour ce qui concerne le libre arbitre, les œuvres de Luther et d'Érasme clarifient les choix que nous devons faire. Que Dieu nous donne d'emboîter le pas à Luther. *Soli Deo gloria*.

Keith BUTLER

¹ Desiderius ERASMUS, « Erasmus: The Free Will », dans Desiderius ERASMUS and Martin LUTHER, *Discourse on free will*, dir. et tr. Ernst F. WINTER, Londres, Bloomsbury Academic, 2013, p. 26.

² <https://www.thegospelcoalition.org/article/new-poll-reveals-the-state-of-theology-in-america> (consulté le 16 octobre 2016).

³ Martin LUTHER, « Du serf arbitre », *Œuvres*, Tome V, Genève, Labor et Fides, 1958, p. 83.

⁴ *Ibid.*, p. 235.

⁵ *Ibid.*, p. 52s.

⁶ *Ibid.*, p. 63.

⁷ *Ibid.*, p. 68.

⁸ *Ibid.*, p. 50.

⁹ ERASMUS, *op. cit.*, p. 97.

¹⁰ LUTHER, « Du serf arbitre », *op. cit.*, p. 72.

¹¹ ERASMUS, *op. cit.*, p. 15.

¹² *Ibid.*, p. 17.

¹³ LUTHER, « Du serf arbitre », *op. cit.*, p. 72.

¹⁴ LUTHER, *Œuvres*, *op. cit.*, p. 48.

¹⁵ James I. PACKER et O. R. JOHNSTON, « Historical and Theological Introduction », dans Martin Luther, *The Bondage of the Will*, tr. par James I. Packer et O. R. Johnston, Grand Rapids, Baker Academic, 2012, p. 35.

¹⁶ ERASMUS, *op. cit.*, p. 86.

¹⁷ James I. PACKER et O. R. JOHNSTON, *op. cit.*, p. 59s.

¹⁸ LUTHER, *Œuvres*, *op. cit.* p. 54.

¹⁹ *Ibid.*, p. 151.

²⁰ John FRAME, *The Doctrine of God*, New Jersey, P&R Publishing, 2002, p. 125.

²¹ Stephen J. NICHOLS, *Jonathan EDWARDS*, New Jersey, P&R Publishing, 2001, p. 185.

²² Une image qu'Érasme essaie d'interpréter pour en enlever le poids, sans succès.

²³ LIENHARD, *op. cit.*, p. 154.

²⁴ ERASMUS, *op. cit.*, p. 31.

²⁵ *Ibid.*, p. 35.

²⁶ Nous recommandons la série de cours de « Survol de la doctrine » de l'Institut pour découvrir plus à ce sujet.

²⁷ LUTHER, *Œuvres*, *op. cit.*, p. 103.

²⁸ *Ibid.*, p. 50.

²⁹ James I. PACKER et O. R. JOHNSTON, *op. cit.*, p. 49.

³⁰ LIENHARD, *op. cit.*, p. 152.

³¹ Michael REEVES, *The Unquenchable Flame*, Leicester, IVP, 2009, p. 56.

³² ERASMUS, *op. cit.*, p. 96.

³³ LUTHER, *Œuvres*, *op. cit.*, p. 178.

³⁴ *Ibid.*, p. 97.

³⁵ LUTHER, *Œuvres*, *op. cit.*, p. 228.

³⁶ <http://www.desiringgod.org/messages/the-bondage-of-the-will-the-sovereignty-of-grace-and-the-glory-of-god> (consulté le 9 oct. 2016).

POURQUOI NOUS APPELLE-T-ON « PROTESTANTS » ?

Eh oui, c'est parce que nous avons protesté ! Au départ, on parlait de « Luthériens » pour désigner les partisans de Luther. L'empereur Charles-Quint (né en 1500 à Gand) était agacé par tous les désordres causés par la Réforme. Voulant naturellement la paix politique dans son empire, il a essayé de réunir catholiques et Luthériens. Cet effort se révélant vain, Charles-Quint a promulgué en 1521 un édit à Worms (ville du sud-ouest de l'Allemagne) dont le but était d'interdire l'expression de la confession luthérienne. En 1529 à Spire (Allemagne), Charles-Quint a décidé que la messe serait dorénavant célébrée selon le rite catholique, même dans les territoires luthériens. Evidemment, les partisans de Luther ont protesté et ont refusé de se soumettre à cette décision impériale. C'est à partir de ce moment que les partisans de la Réforme ont été appelés « protestants ». Le terme « protestant » apparaît donc pour la première fois en 1529 pour désigner de manière péjorative les adeptes de Luther qui s'étaient déclarés hostiles aux décisions prises par l'empereur lors de la diète (rassemblement) de Spire. Les protestations des Luthériens conduiront à la Paix d'Augsbourg du 29 septembre 1555. Ce traité stipule que chaque prince et seigneur est libre de choisir, pour lui et ses territoires, entre deux confessions (catholique et protestante). Les habitants qui n'étaient pas d'accord pouvaient quitter le territoire.

En France, il faut noter qu'au début, les protestants étaient tous appelés « Luthériens ». Par la suite, leurs adversaires leur donneront le sobriquet d'« Huguenots », puis celui de « religionnaires » (à partir du 17^e s.).

Charles KENFACK

ROMAINS 3 : LE CŒUR DU MESSAGE DU SALUT



Nous reproduisons ci-dessous le texte, légèrement modifié, de deux mini-méditations du mercredi (<http://institutbiblique.be/-Mini-meditations-du-mercredi->)¹ diffusées à la fin de l'année 2015.

La vraie nature de chaque être humain (Rm 3.19)

Si on demandait à quelqu'un dans la rue, « Quelle est la nature de l'homme ? Est-ce que les êtres humains sont, par nature, bons, neutres, ou mauvais ? », comment répondrait-il ? Je crois que la majorité aujourd'hui suivrait l'idée de Rousseau : l'homme est bon. Si on trouve du mal en lui, c'est parce qu'il a été corrompu par la société.

Mais qu'est-ce que la Bible dit ? Dans l'épître aux Romains, Paul est très clair. Il est en train de régler un problème dans l'Eglise à Rome. Il y a une tension entre les chrétiens juifs qui ont fondé l'Eglise et les chrétiens d'origine non-juive qui sont devenus majoritaires. Pour résoudre cette tension, et pour mobiliser l'Eglise de Rome dans l'effort missionnaire, Paul explique que

les Juifs et les non-Juifs sont les mêmes devant Dieu. Le fait que les Juifs ont une longue histoire avec Dieu (voir l'Ancien Testament) ne garantit pas de privilège spirituel. Et ce n'est pas le fait que les chrétiens d'origine non-juive soient majoritaires dans l'Eglise qui leur donne un accès automatique à Dieu.

C'est l'argument de Paul dans les chapitres 1 et 2 de l'épître aux Romains. Il le résume en 3.9 : « Tous, Juifs et Grecs, sont sous l'empire du péché ». Oui, par nature, les Juifs et les non-Juifs sont « dans le même sac » : ils sont tous éloignés de Dieu, vivant dans la rébellion contre Dieu.

Cela ne veut pas dire que tout ce que l'homme fait est, de tout point de vue, mauvais : les êtres humains sont créés en image de Dieu et sont capables de faire de belles choses - créatives, artistiques - et de réaliser des découvertes scientifiques. Mais par rapport à Dieu, tout le monde - Juif ou non-Juif, riche ou pauvre, homme ou femme, Belge ou non-Belge... -, par nature, est incapable de faire le bien spirituel. Paul le souligne dans les versets 10 à 18 du chapitre 3 avec des citations de l'Ancien Testament telles que :

« Il n'y a point de juste, Pas même un seul »

« Nul ne cherche Dieu ; Tous sont égarés »

« Il n'en est aucun qui fasse le bien, Pas même un seul »

« La crainte de Dieu n'est pas devant leurs yeux. »

Paul termine avec une phrase percutante : « ... Que toute bouche soit fermée, et que tout le monde soit reconnu coupable devant Dieu. » C'est fort, n'est-ce pas ?

Pour revenir à notre point de départ : quelle est la nature de l'homme ? Selon la Bible, c'est très clair : nous sommes séparés

de Dieu ; nous sommes incapables de faire quoi que ce soit pour mériter une relation avec

lui ; nous devons faire face à la colère et à la condamnation de Dieu.

Ça, c'est la mauvaise nouvelle. C'est désagréable. Cela nous met mal à l'aise. Mais il faut commencer par la vérité. Comme le disait un psychologue, « La réalité, c'est notre amie. » On ne peut pas trouver une solution à notre problème si on nie le fait qu'on a un problème.

Et il y a une solution ! Elle se trouve dans l'Évangile, la bonne nouvelle.



Le cœur de la justification (Rm 3.24-25)

L'un des thèmes centraux de l'épître aux Romains est la justification par la foi. Le passage-clé pour ce thème est Rm 3.24 à 25. Dans ce texte, Paul déclare que les chrétiens

sont gratuitement justifiés par sa grâce, par le moyen de la rédemption qui est en Jésus-Christ. C'est lui que Dieu a destiné à être par son sang pour ceux qui croiraient victime propitiatoire, afin de montrer sa justice, parce qu'il avait laissé impunis les péchés commis auparavant, au temps de sa patience.

Dans ces phrases, Paul explique le cœur de l'Évangile. C'est très important pour la foi chrétienne, mais tout n'est pas immédiatement clair pour nous. Le langage de Paul est dense,

et il emploie un vocabulaire technique. Il serait utile d'examiner quelques termes employés par Paul pour mieux comprendre ces versets-clé.

« **Justifié** » : c'est le vocabulaire d'un juge. Il s'agit de la déclaration judiciaire ou le verdict de Dieu selon lequel celui qui croit en Jésus est juste. Ce n'est pas notre propre jugement de nous-mêmes qui compte, ni le jugement des autres. C'est le jugement de Dieu

qui compte et, grâce à l'œuvre de Jésus sur la croix, il nous déclare justes.

« **Grâce** » : la faveur non-méritée de Dieu qui mène quelqu'un vers Dieu, qui commence et qui mène à bonne fin le processus du salut. Romains 3.24 affirme que les chrétiens sont « justifiés par sa grâce ». Cela veut dire que nous ne pouvons ni mériter ni gagner cette justification. C'est un don offert par Dieu que nous pouvons accepter ou rejeter. C'est uniquement l'œuvre de Dieu.

« **Rédemption** » : ce mot appartient au vocabulaire relatif à l'esclavage. Il s'agit du rachat par Dieu de l'homme sur le marché aux esclaves du péché. La liberté a une grande valeur dans nos sociétés. « Liberté, Égalité, Fraternité ! » Mais Paul a expliqué que, par nature, nous sommes tous esclaves du péché. Nous avons tous besoin d'être libérés, et nous ne pouvons pas nous libérer nous-mêmes. Nous avons besoin d'un rédempteur, quelqu'un qui peut acheter notre liberté.

« **Propitiation** » : ce mot appartient au vocabulaire relatif aux sacrifices. Il s'agit de la satisfaction entière de la colère de Dieu contre le péché et le

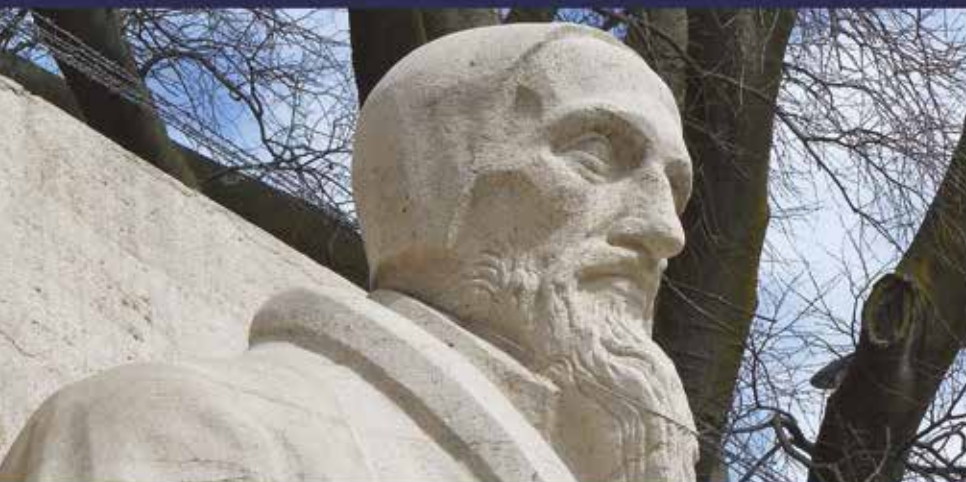


pécheur par la mort substitutive du Christ sur la croix. Dieu est complètement bon, juste et saint ; il serait injuste s'il laissait le péché continuer. Il le juge, et le jugement est sévère : « le salaire du péché, c'est la mort » (6.23). Mais, puisque Dieu est aussi amour, il a pourvu à un moyen d'éviter ce jugement. Il a envoyé Jésus pour prendre notre place et mourir pour nous. Jésus est le sacrifice qui prend notre place.

C'est là le meilleur cadeau jamais offert : le salut en Jésus-Christ.

Mark DENEUI

¹ Un service vidéo hebdomadaire de l'Institut. Chaque méditation dure 3 à 4 minutes et est diffusée gratuitement aux abonnés. Les archives se trouvent sur notre chaîne YouTube.



Paul s'oppose à Pierre

11 Mais lorsque Cephas est venu à Antioche, je me suis opposé à lui ouvertement, parce qu'il avait tort. En effet, avant la venue de quelques personnes de chez Jacques, il mangeait avec les non-juifs ; mais après leur venue il s'est esquivé et s'est tenu à l'écart, par crainte des circoncis. Les autres juifs aussi sont entrés dans ce jeu, au point que Barnabé lui-même s'est laissé entraîner par leur double jeu. 12 Quand j'ai vu qu'ils ne marchaient pas droit au regard de la vérité de la bonne nouvelle, j'ai dit à Cephas, devant tout le monde : « Si toi, qui es juif, tu vis à la manière des non-juifs et non à la manière des juifs, comment peux-tu contraindre les non-juifs à adopter les coutumes juives ? »

Juifs et non-juifs sont sauvés par la foi

13 Nous, tous sommes juifs de naissance, nous ne sommes pas de ces pécheurs de non-juifs. Sachant que l'être humain n'est pas justifié en vertu des œuvres de la loi, mais au moyen de la foi de Jésus-Christ, nous aussi nous avons mis notre foi en Jésus-Christ, afin d'être justifiés en vertu de la foi du Christ et non pas des œuvres de la loi — car personne ne sera justifié en vertu des œuvres de la loi. Mais si, en cherchant à être justifiés par le Christ, nous étions nous aussi trouvés pécheurs, le Christ serait alors serviteur du péché ! Jamais de la

14 vie ! Si le reconstruis ce que j'ai détruit, je montre que je suis un transgresseur ; en effet, par la loi, je suis moi-même mort pour la loi, afin de vivre pour Dieu. Je suis croisé avec le Christ ; ce n'est plus moi qui vis, c'est le Christ qui vit en moi ; ma vie présente dans la chair, je la vis dans la foi de Fils de Dieu, qui m'a aimé et qui s'est livré lui-même pour nous. Je ne reçois pas la grâce de Dieu ; car si la justice est par la loi, alors le Christ est mort pour rien.

La folie des Galates

3 Galates stupides, qui à peine vous fascitez, alors que vous voyez Jésus-Christ à été depuis croisé ! Vous seulement ce que je veux apprendre de vous, c'est en vertu des œuvres de la loi que vous avez reçu l'Esprit, ou parce que vous avez entendu le message de la foi ? Êtes-vous donc stupides à ce point ? Après avoir commencé par l'Esprit, êtes-vous maintenant achevés par la chair ? Avec vous fait tout d'expériences pour rien ? Si du moins c'est pour rien ! Celui qui vous accorde l'Esprit et qui opère des miracles parmi vous, le fait-il donc en vertu des œuvres de la loi, ou parce que vous avez entendu le message de la foi ?

Ceux qui croient sont bénis avec Abraham

4 Ainsi, Abraham est Dieu, et sa foi lui a été comptée comme justice. Reconnaître le droit : ce sont ceux qui relèvent de la foi qui sont fils d'Abraham.

5 Aussi l'Écriture, voyant d'avance que Dieu justifierait les non-juifs en vertu de la foi, a d'avance annoncé cette bonne nouvelle à Abraham : Tous les nations seront bénies en toi, de sorte que ceux qui relèvent de la foi sont bénis avec Abraham, l'homme de foi. 6 Tous ceux en effet qui relèvent des œuvres de la loi sont sous la malédiction, car il est écrit : Maudit soit quiconque ne persiste pas en tout ce qui est écrit dans le livre de la loi, pour le faire !. Et qui persévère est son justifié devant Dieu par la loi, c'est évident, et puisque celui qui est sous la loi est sous la malédiction. Or la loi ne relève pas de la foi ; mais elle dit : Celui qui a fait ses vœux vivra par elle. Le Christ nous a rachetés de la malédiction de la loi en devenant malédiction pour nous — car il est écrit : Maudit soit quiconque pendra au bois — afin que, pour les accomplir, la bénédiction d'Abraham soit en Jésus-Christ et que, par la foi, nous recevions l'Esprit.

La loi et la promesse

7 Mes frères, je parle en termes humains : quand un homme a fait son testament en bonne et due forme, personne ne peut l'abroger ni y faire son addition. Or les promesses ont été faites à Abraham et à sa descendance. Il n'est pas dit : et ses descendants, comme s'il s'agissait de beaucoup ; mais il s'agit d'un seul : et il s'agit de ta descendance, qui est le

8 Christ. Voici ce que je veux dire : un testament déjà fait en bonne et due forme par Dieu ne peut pas être annulé par la loi, servente quatre cent trente ans plus tard, ce qui réduirait à rien la promesse. Car si l'héritage venait de la loi, il ne viendrait plus de la promesse ; car c'est par la promesse que Dieu a accordé sa grâce à Abraham.

Le rôle de la loi

9 Alors, pourquoi la loi ? Elle a été ajoutée à cause des transgressions, jusqu'à ce que vienne la descendance à qui la promesse avait été faite ; elle a été promulguée par l'intermédiaire d'anges et au moyen d'un médiateur. Or ce médiateur n'est pas médiateur d'un seul, tandis que Dieu est un. 10 La loi existe donc contre les promesses de Dieu ? Jamais de la vie ! Si une loi avait été donnée, elle ne pourrait faire vivre, la justice viendrait réellement de la loi. Mais l'Écriture a tout enfreint sous le péché, pour que la promesse soit donnée, en vertu de la foi de Jésus-Christ, à ceux qui croient.

11 Avant que la loi vienne, nous étions gardés sous la loi, enfermés, en vue de la foi qui allait être révélée. Ainsi la loi a été notre surveillant jusqu'au Christ, pour que nous soyons justifiés en vertu de la foi. La loi étant venue, nous ne sommes plus soumis à un surveillant. Car vous êtes tous, par la foi, fils de Dieu en Jésus-Christ. En effet, vous nous qui avez reçu le baptême du Christ, vous avez

L'IMPORTANCE DE LA JUSTIFICATION PAR LA FOI SEULE DANS LA PERSPECTIVE DE GALATES

En parlant de la doctrine de la « justification par la foi seule », les réactions pourraient fuser – ceci même entre chrétiens. Il est possible que vous vous soyez retrouvé(e) à hocher la tête en signe d'approbation, en anticipant sur un article théologiquement correct. Ou vous avez peut-être froncé les sourcils comme si vous veniez d'entendre du charabia. Oui, ça sonne français, mais « que pourrait bien vouloir dire ce mot 'justification' ? ».

Enfin, il se peut que l'alignement de ces termes vous ait un peu irrité(e). Non que leur signification pose problème pour vous, mais « pourquoi faut-il toujours que ces théologiens emploient de tels termes techniques ? » Eh bien, soyez rassuré(e). Notre but, ici, n'est pas de convertir notre lectorat à un patois de Canaan, ni de rester dans les hautes sphères intangibles du monde académique, ni même de faire des déclarations orthodoxes dans le simple but d'obtenir l'approbation de la majorité de nos lecteurs. Non, l'objectif de

cette réflexion est de redécouvrir ensemble une doctrine merveilleuse et libératrice qui donne une pleine assurance et une espérance inégalées à partir d'un petit livre de la Bible. En effet, c'est notamment pour cette doctrine que les Réformateurs ont lutté et ont été prêts à quitter l'Eglise catholique romaine en faisant face à bien des peines « afin que la vérité de la bonne nouvelle demeure pour [nous] » (Ga 2,5), pour le dire dans des

termes employés par Paul dans cette épître.

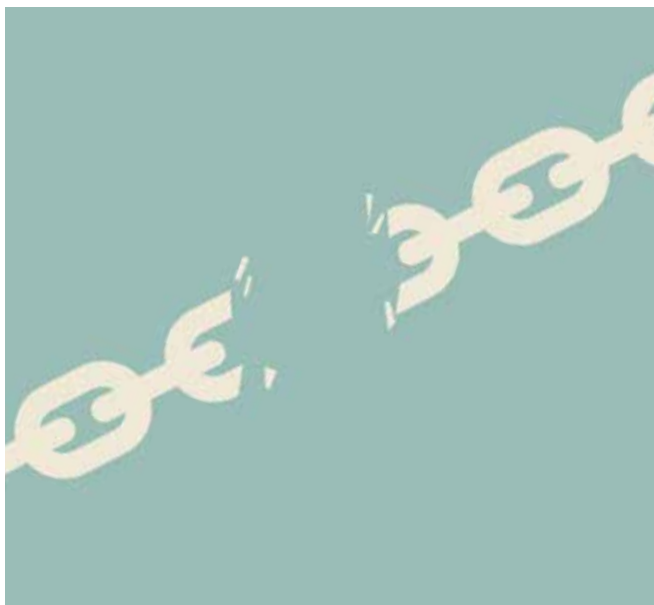
Paul a écrit cette lettre justement pour défendre cette vérité avec fermeté, en appelant les Galates à y revenir sans détour. En effet, cette épître tourne autour de la justification par la foi seule qui est le cœur de l'Evangile même, et nous y voyons toute l'importance et la portée pour la vie des lecteurs à travers les âges.

1 Déclarés justes par la foi seule en Jésus-Christ

En lisant cette lettre, nous apprenons que les Galates à

qui l'apôtre Paul écrit sont des chrétiens (Ga 1,2 ; 3,13.15), majoritairement d'origine non-juive (Ga 4,8). Pourtant, des faux enseignants leur prescrivent de se faire circoncire et d'observer d'autres stipulations de la loi de Moïse pour qu'ils continuent à paraître justes devant Dieu et à faire partie des fils bénis d'Abraham (Ga 3,1-5 ; 4,10.17.21 ; 5,1-4 ; 6,12-13).

Face à cette situation, Paul est profondément alarmé et ne cesse d'affirmer que c'est uniquement par la foi en Jésus que l'être humain (Juif ou païen) est, et continue à être déclaré/compté comme étant juste devant Dieu, tout comme le déclarait l'Écriture elle-même à l'avance (Ga 2,15-20 ; 3,6-14 ; 5,5 ; 6,14-16). Ainsi, la justification est grâce au Christ seul : grâce à sa malédiction à notre place (Ga 3,13-14) et son respect parfait de la loi porté à notre compte (Ga 3,26-27 ; 4,3-7). Cette doctrine est bien celle qui humilie le plus l'être humain tout en l'élevant jusqu'au ciel, puisque son salut n'est pas assuré en dehors de Dieu lui-même. A Dieu seul soit la gloire (Ga 1,4-5) !



2 Le danger de s'en écarter d'un iota

A l'occasion des 500 ans de la Réforme, nous en profitons pour repenser à tous les bienfaits que celle-ci a apportés pour des millions, voire des milliards de personnes. Alors que beaucoup d'eau a pu couler sous les ponts depuis, il se peut que certains en viennent à se demander s'il est toujours aussi nécessaire de s'atteler aux cinq *solas*¹

pour lesquels les Réformateurs ont tellement lutté et souffert, et plus particulièrement au salut (à la

justification) par la foi seule, en Christ seul et par la grâce seule. En effet, cela n'était-il pas un combat pertinent pour leur temps et à présent gagné une fois pour toutes ? Nous ne le pensons pas !

Cette épître nous permet de comprendre que c'est depuis le début² que ce combat fait rage. Et il ne cessera jusqu'à la

fin (Mc 13,21-22 ; 2 Tm 3,1-5 ; 4,1-5). Il nous faut donc être prêts à lutter et à persévérer dans ce combat en nous en tenant à la vérité de l'Evangile pour qu'elle soit maintenue pour les générations à venir (Ga 2,5). En effet, nous constatons dans cette lettre que s'en détourner d'un iota mène à la fois les

adhérents et les faux enseignants à la destruction éternelle, étant déchus de la grâce et sous la malédiction (Ga 1,6-10 ; 2,21 ; 3,1-4 ; 3,10 ; 5,2-4 ; 5,7-12) !

Vu les sérieux avertissements de l'apôtre Paul dans ce petit livre si précieux, nous devons être au clair quant à l'Evangile qui sauve, par opposition aux autres « évangiles » (qui n'en sont pas, Ga 1,6-10). Ainsi, ce n'est que

NOUS AVONS UN CŒUR TELLEMENT LÉGALISTE ET TREMPÉ DANS UNE CULTURE DE MÉRITE

la personne et l'œuvre du Christ qui sauve, et rien d'autre ! Aucune œuvre

humaine et aucune amélioration morale ne pourraient sauver l'être humain. Prêchons-le à notre âme au quotidien ! Nous avons un cœur tellement légaliste et trempé dans une culture de mérite : nous pouvons aisément nous tromper nous-mêmes en pensant obtenir la faveur de Dieu, parce que nous avons été tellement bons avec notre entourage (ou même

des inconnus), et parce que nous avons été réguliers dans notre vie de prière, lecture de la Bible ou participation aux réunions d'Eglise. Pour des chrétiens de longue date, le risque est réel : de glisser subtilement, lentement, et presque inconsciemment vers un autre « évangile » !

Il se peut aussi que nous nous mettions en grand danger ainsi que les autres (croyants et non-croyants) par notre manque de discernement quant aux faux évangiles. Faisons attention de ne pas avaler le mensonge que proclame notre société pluraliste et relativiste qui nous dit que tous les systèmes de croyance se valent et mènent à Dieu. L'apôtre Paul, lui, n'est certainement pas de cet avis (p.ex., Ga 1,6-9), et nous ne devrions pas l'être non plus, ceci même si nous devons être taxés d'« intolérants ».

En effet, si nous ne sommes pas la colonne de la vérité (1 Tm 3,15), qui la défendra et la proclamera pour le bien du plus grand nombre ? ! Ainsi, toute religion ou tout système de croyance qui exige des êtres humains des bonnes œuvres ou des performances spirituelles pour être sauvés, ou pour se libérer du monde matériel, est dans l'erreur. Soyons aussi au clair par rapport à d'autres faux évangiles plus subtiles qui sont déguisés par un langage employant des expressions telles que la « grâce », l'« évangile » et « sauvés par Jésus ». Même si nous devons reconnaître que plusieurs de nos amis catholiques sont nos frères/sœurs du fait de se confier en Jésus seul et en personne et rien d'autre, nous devons reconnaître que l'enseignement officiel



de l'Eglise catholique romaine est un évangile déformé³ qui, d'après cette épître, mène ceux qui y adhèrent et qui le proclament sans réserve en enfer. Prenons garde aussi à tout « évangile »⁴ qui inviterait les êtres humains à se confier en Christ en promettant qu'il

IL NOUS FAUT ÊTRE PRÊTS À LUTTER ET À PERSÉVÉRER DANS CE COMBAT EN NOUS EN TENANT À LA VÉRITÉ DE L'EVANGILE

satisfera toutes sortes de besoins, sans insister sur notre plus grand besoin (le pardon des péchés)⁵ que le Christ promet de satisfaire, si l'on se confie en lui seul.

3 Justifiés pour une vie de liberté

Cette doctrine de la justification par la foi libère de l'esclavage des lois (juives ou autres) qui ne font qu'asservir les humains et les mener à la mort éternelle, après les avoir traînés dans une vie de constante culpabilité (Ga 2,4.18-20 ; 4,8-11 ; 5,1-4).

Aussi, cette libération est telle que nous ne devons plus nous soumettre à ne serait-ce qu'une seule prescription pour faire partie du peuple de Dieu (Ga 3,26-29) ! Tout comme Pierre (2,11-15), nous devrions ainsi nous garder catégoriquement de créer quelque critère que ce soit (discipline, assiduité,

zèle, pratiques, etc.) qui établirait des chrétiens de « rang supérieur ». Pouvez-vous penser à des critères que vous avez personnellement établis – ou qui sont établis dans le cadre de l'Eglise ?

Enfin, la vie de liberté à laquelle la justification par la foi seule

donne accès est telle que nous obtenons le statut de fils et filles de Dieu (plutôt que d'esclaves) dès le jour où nous nous confions en Christ – jour où nous recevons l'Esprit qui nous l'atteste (Ga 3,2 ; 4,3-9). Nous sommes libérés du poids de la culpabilité en vue de pouvoir aimer les autres (Ga 5,1-3.13-26). Ainsi, si je vais remorquer la voiture d'un mes frères qui est tombé en panne, ou si je vais faire tous les efforts pour me réconcilier avec une sœur avec qui j'ai eu un conflit, ce n'est pas parce que je suis sous la menace de perdre la faveur de Dieu (gagnée par Jésus seul), pour obtenir un peu plus la faveur de Dieu, ou pour faire partie d'un groupe de chrétiens plus reconnus : c'est parce que j'ai été libéré par le Christ (Ga 2,18-20 ; Ga 5,13-14).

A Dieu seul soit toute la gloire pour cette doctrine si précieuse qui nous libère !

Alexandre MANLOW

¹ L'Ecriture seule (autorité suprême), le salut par la grâce seule et par la foi seule en Christ seul, et ceci pour la gloire de Dieu seul.

² Beaucoup de spécialistes pensent que cette lettre était la première écrite par Paul (en 47-48 apr. J.-C.). Nous nous situons à un moment bien antérieur à la rédaction des évangiles.

³ En certains endroits, le *Catéchisme de l'Eglise catholique* fait des déclarations apparemment orthodoxes, p. ex. : « Notre justification vient de la grâce de Dieu. La grâce est la *faveur*, le *secours gratuit* que Dieu nous donne pour répondre à son appel : devenir enfants de Dieu (cf. Jn 1, 12-18), fils adoptifs (cf. Rm 8, 14-17), participants de la divine nature (cf. 2 P 1, 3-4), de la vie éternelle (cf. Jn 17, 3) » (par. 1996). Il n'en reste pas moins qu'il enseigne un salut par des œuvres humaines (même si elles sont appelées des « grâces », p. ex., par. 2010) qui seraient, selon lui, nécessaires pour être sauvé, *en plus* de l'œuvre du Christ (p. ex., le baptême, par. 1257).

⁴ Comme, p. ex., l'évangile de la prospérité et tous ses dérivés qui sont si souvent prêchés dans des Eglises qui se présentent comme étant protestantes (voir le document suivant du CNEF – Conseil National des Evangéliques de France – pour plus d'informations sur la théologie de la prospérité et ses prédicateurs connus : http://lecnef.org/images/acymailing/cnef_dossier_evangelileprosperite_120614.pdf).

⁵ N'oublions pas que c'est la raison même pour laquelle il s'est incarné (Mc 10,45 ; Jn 1,29 ; 1 Tm 1,15) et la raison pour laquelle nous devons nous confier en Lui (Jn 3,16).

THÉOLOGIE DE LA RÉFORME

COURS EN
SEMAINE
À PARTIR DU
**JEUDI 9
FÉVRIER**
INSCRIVEZ-VOUS !



SUR LES TRACES DE LA RÉFORME À BRUXELLES...

TESTEZ VOS CONNAISSANCES !

Le saviez-vous ?

En 1521, Erasme, le grand humaniste et pré-Réformateur, passa quelques mois à Bruxelles, et plus exactement à Anderlecht, aujourd'hui quartier animé de Bruxelles, autrefois situé à l'extérieur des murailles de la ville. Il vint s'y reposer (« quitt[er] la puanteur des villes »), mais on sait grâce à sa correspondance qu'il allait presque quotidiennement à la cour lorsque Charles Quint était revenu à Bruxelles (Erasme était l'un de ses conseillers depuis 1516). En séjournant à Anderlecht, Erasme a pu fuir aussi les controverses théologiques de Louvain où il avait fondé le collège trilingue et où on lui avait demandé de prendre position contre Luther.

C'est vrai que quelques jours avant son arrivée à Anderlecht, Luther avait été mis au ban par l'empereur Charles Quint après avoir été excommunié par le pape le 3 janvier 1520. Si, au départ, Erasme et Luther partageaient une même volonté de retourner aux sources quant à l'étude des textes bibliques et de réformer l'Eglise catholique, Erasme n'était pas prêt à faire les mêmes sacrifices que Luther.

Erasme quitta Anderlecht quelques mois plus tard, ayant achevé la préparation de la troisième édition de son Nouveau Testament qu'il s'apprêtait à faire imprimer à Bâle. Quelques années plus tard, Erasme prendra ouvertement position contre Luther.

On peut encore aujourd'hui visiter la maison où Erasme fut logé par Pieter Wijchman, chanoine d'Anderlecht. Elle est devenue un musée.



Question 1

Vrai ou faux* ? Erasme et William Tyndale sont morts la même année.

Comme Erasme et Luther, le célèbre Réformateur anglais William Tyndale avait à cœur de revenir aux textes originaux grecs et hébreux pour traduire la Bible. Sa traduction anglaise de la Bible est la première du genre. Recherché par Henri VIII, le roi d'Angleterre, qui lui reprochait ses positions théologiques, il fut finalement dénoncé et arrêté à Anvers, puis emprisonné au château de Vilvoorde, près de Bruxelles. Condamné pour hérésie, il mourut en martyr un an plus tard, étranglé avant d'être brûlé sur le bûcher en 1536. Ses dernières paroles sont restées célèbres : « Seigneur, ouvre les yeux du roi d'Angleterre ! »

Question 2

A Bruxelles, quel fut le lieu d'exécution des premiers martyrs protestants de Belgique, brûlés vifs en 1523 (deux moines augustins, Henri Voes et Jean van Esschen) ?

- ☐ le Treurenberg (à deux pas de l'Institut Biblique)
- ☐ devant la Cathédrale Sainte Gudule
- ☐ sur la Grand Place

Question 3

La tour *Steenpoorte*, vestige de la première enceinte de Bruxelles qui servait de prison, fut la dernière demeure du prieur du couvent des Augustins d'Anvers, Lambert Thoren, qui avait échappé au bûcher des deux moines augustins mais qui continuait à répandre les idées de la Réforme depuis sa prison auprès de ses visiteurs.

De quel réformateur célèbre a-t-il reçu une lettre d'encouragement en janvier 1524 ?

Question 4

Au fond du très beau square du Petit Sablon, derrière la statue de Lamoral d'Egmont et de Philippe de Montmorency, comte de Hornes - statue qui ornait jadis la Grand Place où ils avaient été décapités -, on aperçoit dix statues de personnages célèbres du 16^e siècle. Hommes politiques, scientifique, artiste, géographes...

Un bon nombre d'entre eux étaient protestants ou sympathisants. Savez-vous combien ?



Question 5

« Les Gueux », du nom dérogatoire qui leur fut donné par un conseiller de la gouvernante Marguerite de Parme, représentent les quelques 300 nobles qui apportèrent à celle-ci le 5 avril 1566 une pétition signée par près d'un millier de nobles. Cette pétition demandait au roi l'abolition du tribunal de l'inquisition, l'abrogation des placards et l'élaboration d'un statut de tolérance pour les Réformés. Les protestants belges reprirent ce sobriquet de « gueux » à leur compte et firent de l'écuelle de bois et de la besace du mendiant leurs emblèmes. Si vous empruntez la rue des Petits Carmes derrière le square du Petit Sablon, vous verrez une plaque qui porte entre autres l'inscription suivante : « ICI s'élevait au XVI^e siècle l'hôtel de Culembourg où se tint le 6 avril 1566 le BANQUET des GUEUX. Le Conseil des Troubles le fit raser en 1568 pour flétrir les défenseurs de la liberté de conscience [...] » ainsi que les emblèmes des gueux (le croissant, l'écuelle, la besace et les mains jointes) et trois de leurs devises : *Jusques à porter la besace, Liever turcx dan pausch* et *Libertasvita carior*.

Que signifient les deux dernières devises ?

Question 6

A la fin du 16^e siècle, sous l'influence et l'impulsion des corporations de métiers de la ville qui instituèrent le Comité des XVIII, Bruxelles a connu un régime de république calviniste.

Combien de temps cette république a-t-elle duré ?

☐ quelques mois

☐ un an

☐ huit ans



Question 7

Vrai ou faux ? Durant la république calviniste, les Eglises catholiques furent allouées au culte protestant.

Aujourd'hui, à deux pas de l'Institut Biblique, la place de la Liberté, avec ses charmants bistrots, nous rappelle que la Belgique garantit par sa constitution les quatre libertés dont les quatre rues qui partent de la place portent le nom : de la presse, de l'enseignement, d'association, des cultes. Que Dieu préserve encore longtemps ces libertés dont nos ancêtres dans la foi n'ont pas toujours joui.

Myriam HELY HUTCHINSON

1 Nous sommes en dette envers le fascicule non-publié d'Emile BRAEKMAN intitulé « Lieux de mémoire protestants à Bruxelles », Bruxelles, 1997, pour la rédaction de cette promenade historique.

2 Erasme, *Correspondance*, lettre 1215, cité dans *Erasme à Anderlecht, Dossier pédagogique à destination des enseignants du secondaire*, publié par la Maison d'Erasme http://www.erasmushouse.museum/Files/media/ServicePdagogique/DossierPdagogique/Erasme_Dossier_Pdagogique_2015_FR_WEB.pdf, p. 17-18.

3 C'est la troisième édition de son Nouveau Testament grec qu'il a traduit en latin en 1516. Cette traduction, avec ses commentaires, aura un énorme impact sur le développement de la Réforme et notamment sur Luther.

4 Le duc d'Albe, envoyé par le roi d'Espagne Philippe II mettre de l'ordre dans ses possessions septentrionales, fit en effet raser l'hôtel et ériger une colonne expiatoire à son emplacement.

5 Des statuette représentant ces anciennes corporations de métiers ornent le pourtour du square du Petit Sablon.

* Pour connaître les réponses aux questions, voir la page 38.

UNE CONFESSION BELGE, ÉTALON DE LA FOI¹

Bien des lecteurs du *Maillon* sont à l'œuvre pour le Christ sur le sol belge. Mais souvent nous ignorons notre héritage. Un élément de celui-ci dont nous pouvons être fiers est une confession de foi de référence, issue de la Réforme (en 1561) et souvent citée par les théologiens. La *Confessio belgica* (Confession belge, ou wallonne) est un résumé de la « bonne doctrine » (cf. 1 Tm 4,6) qui fait chaud au cœur. Le texte, contenant des liens vers des références bibliques, est disponible en ligne : <http://www.ccel.org/ccel/schaff/creeds3.iv.viii.html>.

L'auteur est Guy de Brès, né à Mons en 1522 et martyrisé à Valenciennes en 1567. C'était un disciple de Calvin et un pasteur courageux qui a combattu pour « la foi transmise aux saints une fois pour toutes » (Jude 3). Il a rédigé la *Confessio belgica* dans un contexte de persécution. Dans la nuit du 1^{er} au 2 novembre 1561, de Brès a fait lancer cette Confession, accompagnée d'une lettre, par-dessus le mur d'enceinte du château de Tournai. Le but était d'expliquer au roi Philippe II que les membres des Eglises réformées des Pays-Bas espagnols étaient des citoyens respectables et non sectaires, voire à bien des égards comme les catholiques. Il n'y a aucune indication qui porte à croire que les catholiques ont pris ce document au sérieux !

Cette Confession de foi reflète l'influence de l'*Institution* de Calvin ainsi que de la Confession gauloise de 1559 qui allait devenir la *Confession de foi de la Rochelle* de 1571. Entérinée par le synode de Dordrecht en 1618, elle est devenue l'un des trois textes de référence

pour les Eglises Réformées des Pays-Bas (les deux autres étant le *Catéchisme de Heidelberg* et les *Canons de Dordrecht*).

Son déroulement structurel est analogue à celui de l'*Institution* de Calvin et passe par les étapes suivantes : Révélation–Trinité–Péché–Christ–Salut–Eglise–Sacraments–Eschatologie. Ecrite à la première personne du pluriel, la *Confessio* regorge de citations bibliques. Le premier adjectif qu'il convient de lui attribuer est en effet « biblique » (et donc « édifiante » !), mais plusieurs autres (dont le champ se chevauche) peuvent être évoqués pour la décrire :

* « protestante » (les livres apocryphes sont absents du canon biblique [article 6], seuls deux sacrements sont reconnus [article 33])

* « calviniste » (la dépravité totale, l'incapacité totale, l'élection sont clairement affirmées [articles 14, 16])

*(foncièrement) « trinitaire » (peut-être le reflet d'hérésies radicales qui sont en arrière-plan [article 9])

* « anti-anabaptiste » (il est affirmé que le gouvernement civil est établi par Dieu [article 36])

Elle est aussi, par endroits, « anti-catholique », malgré un terrain d'entente considérable avec le catholicisme et le but exprimé ci-dessus – cela du fait de sa défense

de l'Evangile, conformément à la Réforme dont la présente publication fait l'objet. « De dire donc que Christ ne suffit point, mais qu'il y faut quelque autre chose avec, c'est un blasphème trop énorme contre Dieu... » (article 22 ; cf. articles 24, 26).

Nous reproduisons ci-dessous le texte de certains articles qui concernent les Ecritures et le salut.

James HELY HUTCHINSON

Article 3 Nous confessons que cette Parole de Dieu n'a point été envoyée ni apportée par volonté humaine : mais les saints hommes de Dieu ont parlé étant poussés du Saint-Esprit, comme dit saint Pierre. Puis après, par le soin singulier que notre Dieu a de nous et de notre salut, il a commandé à ses serviteurs les Prophètes



© Jean-Fol GRANDMONT / Wikimedia Commons / CC-BY 2.0

et Apôtres de rédiger ses oracles par écrit : et lui-même a écrit de son doigt les deux Tables de la Loi. Pour cette cause, nous appelons tels écrits : Écritures saintes et divines.

Article 7 Nous croyons que cette Écriture Sainte contient parfaitement la volonté divine, et que tout ce que l'homme doit croire pour être sauvé, y est suffisamment enseigné. Car puisque toute la manière du service que Dieu requiert de nous y est très au long décrite, les hommes, même fussent-ils Apôtres, ne doivent enseigner autrement que ce qui nous a été enseigné par les Saintes Écritures, encore même que ce fût un ange du Ciel, comme dit saint Paul : car puisqu'il est défendu d'ajouter ni diminuer à la Parole de Dieu, cela démontre bien que la doctrine est très parfaite et accomplie en toutes sortes. Aussi ne faut-il pas comparer les écrits des hommes, quelque saints qu'ils aient été, aux écrits divins, ni la coutume à la vérité de Dieu (car la vérité est par-dessus tout), ni le grand nombre, ni l'ancienneté, ni la succession des temps ni des personnes, ni les conciles, décrets, ou arrêts : car tous hommes d'eux-mêmes sont menteurs, et plus vains que la vanité même. C'est pourquoi nous rejetons de tout notre cœur tout ce qui ne s'accorde à cette règle infaillible, comme nous sommes enseignés de faire par les Apôtres, disant : Éprouvez les esprits s'ils sont de Dieu, et : Si quelqu'un vient à vous et n'apporte point cette doctrine, ne le recevez point en votre maison.

Article 16 Nous croyons que toute la race d'Adam étant ainsi précipitée en perdition et ruine par la faute du premier homme, Dieu s'est démontré tel qu'il est, savoir miséricordieux et juste : miséricordieux, en retirant et sauvant de cette perdition ceux qu'en son conseil éternel et immuable il a élus et choisis par sa pure bonté en Jésus-

Christ notre Seigneur, sans aucun égard de leurs œuvres ; juste, en laissant les autres en leur ruine et trébuchement où ils se sont précipités.

Article 17 Nous croyons que notre bon Dieu par sa merveilleuse sagesse et bonté, voyant que l'homme s'était ainsi précipité en la mort, tant corporelle que spirituelle, et rendu entièrement malheureux, s'est lui-même mis à le chercher, lorsque l'homme s'enfuyait de lui tout tremblant, et l'a consolé, lui faisant promesse de lui donner son Fils, fait de femme, pour briser la tête du serpent, et le faire bienheureux.

Article 18 Nous confessons donc que Dieu a accompli la promesse qu'il avait faite aux anciens Pères, par la bouche de ses saints Prophètes, en envoyant son propre Fils unique et éternel au monde, au temps ordonné par lui ; lequel a pris la forme de serviteur, fait à la ressemblance des hommes, prenant vraiment à soi une vraie nature humaine, avec toutes ses infirmités (excepté le péché), étant conçu dans le sein de la bienheureuse vierge Marie, par la vertu du Saint-Esprit sans œuvre d'homme ; et non seulement il a pris la nature humaine quant au corps, mais aussi une vraie âme humaine, afin qu'il fût vrai homme : car puisque l'âme était aussi bien perdue que le corps il fallait qu'il prît à soi tous les deux pour les sauver ensemble. C'est pourquoi nous confessons - contre l'hérésie des Anabaptistes, niant que Christ a pris chair humaine de sa mère - que Christ a participé à la même chair et sang des enfants, qu'il est fruit des reins de David selon la chair ; fait de la semence de David selon la chair ; fruit du ventre de la vierge Marie ; fait de femme germe de David ; rejeton de la racine de Jessé ; sorti de Juda ; descendu des Juifs selon la chair ; de la semence d'Abraham, puis qu'il a pris

la semence d'Abraham, et a été fait semblable à ses frères, excepté le péché ; de sorte qu'il est par ce moyen vraiment notre Emmanuel, c'est-à-dire Dieu avec nous.

Article 22 Nous croyons que pour obtenir la vraie connaissance de ce grand mystère, le Saint-Esprit allume en nos cœurs une vraie foi, laquelle embrasse Jésus-Christ avec tous ses mérites, et le fait sien, et ne cherche plus rien hors de lui. Car il faut nécessairement que ce qui est requis pour notre salut ne soit point tout en Jésus-Christ ; ou, si tout y est, que celui qui a Jésus-Christ par la foi, ait tout son salut. De dire donc que Christ ne suffit point, mais qu'il y faut quelque autre chose avec, c'est un blasphème trop énorme contre Dieu ; car il s'ensuivrait que Jésus-Christ ne serait que demi Sauveur. C'est pourquoi, à juste cause, nous disons avec saint Paul, que nous sommes justifiés par la seule foi, ou par la foi sans les œuvres. Cependant nous n'entendons pas à proprement parler, que ce soit la foi même qui nous justifie ; car elle n'est que l'instrument par lequel nous embrassons Christ notre justice : mais Jésus-Christ nous allouant tous ses mérites et tant de saintes œuvres qu'il a faites pour nous et en notre nom, est notre justice, et la foi est l'instrument qui nous tient avec lui en la communion de tous ses biens : lesquels étant fait nôtres, nous sont plus que suffisants pour nous absoudre de nos péchés.

¹ Sources (en plus du texte de la Confession elle-même) :

*DEMAUDE-HEIN, Trudy, « Aperçu de l'Histoire du Protestantisme Belge depuis la Réforme jusqu'à nos jours », cours non publié apporté à l'Institut Biblique Belge, 2008.

*MÜLLER, Richard A., « Reformed Confessions and Catechisms », dans Trevor A. HART, dir., *The Dictionary of Historical Theology*, Grand Rapids, Eerdmans, 2000, p. 466-485 (surtout p. 472).

*VAN ENGEN, Johan, « Belgic Confession », dans Walter A. ELWELL, dir., *Evangelical Dictionary of Theology*, Carlisle/Grand Rapids, Paternoster/Baker, 1984, p. 132.

APERÇU INTRODUCTIF DES SOLAS DE LA RÉFORME – AU 16^E SIÈCLE ET AU 21^E SIÈCLE

Les trois bases de la foi protestante découlent de la prédication de Martin Luther (1483-1546).

1 Grâce à son étude de l'épître aux Romains¹, Luther va rencontrer le Dieu de grâce qu'il cherchait depuis longtemps. C'est particulièrement en méditant « jour et nuit » sur « l'enchaînement des mots »² en Romains 1.17³ que ses yeux spirituels se sont ouverts et que Dieu va lui ouvrir les portes du paradis. Luther s'aperçoit qu'il n'est pas question d'apaiser le Dieu de colère par ses bonnes œuvres⁴. Il saisit le sens de l'enseignement de l'apôtre Paul au sujet de la justification par la foi seule, à savoir que le Christ est mort à la croix pour le pécheur qui accepte, par la foi, cette œuvre et demande pardon pour ses fautes. Luther se rend compte que « la foi qui justifie, c'est celle qui saisit Jésus-Christ »⁵. Le premier socle de la foi protestante était posé : ***sola fide***, *par la foi seule*. Le salut s'obtient par la foi en Jésus-Christ seul.

2 Luther sera amené à exprimer sa pensée sur la condition humaine. Il va dire : « L'homme est incapable de se relever seul d'un péché quelconque. – Toutes les vertus humaines sont péché devant Dieu »⁶. Il lui apparaît clairement que le salut est pure grâce à cause des mérites de Jésus à la croix. C'est le deuxième socle de la foi protestante : ***sola gratia***, *par la grâce seule*. Malgré le fait que l'homme reste pécheur, il peut être juste devant Dieu à cause de l'œuvre du Christ.

3 Voilà ce que Luther chante à quiconque veut bien l'entendre, ce qui commence à faire grand bruit. Les autorités romaines ne sont pas contentes ; à plusieurs reprises, elles recommandent fermement à Luther de se taire. Il est menacé d'excommunication s'il ne revient pas à l'enseignement traditionnel de l'Eglise catholique. Au début, le pape Léon X pense qu'il ne sera pas difficile de venir à bout de cette querelle de moine. Mais c'est plus compliqué⁷. Finalement, le pape convoque Luther à Rome pour hérésie. Luther décide de ne pas s'y rendre et est condamné, excommunié le 3 janvier 1521. Malgré toutes les menaces qui pèsent sur lui, Luther ne se rétracte pas. Il est alors convoqué devant l'empereur à la diète de Worms, en 1521. C'est la dernière chance qui est donnée à Luther. On lui propose de nier son enseignement, pour rester dans l'Eglise catholique et garder son poste et son salaire. Mais sa conscience est liée par la parole de Dieu. La troisième racine de la Réforme était ainsi plantée : ***sola scriptura***, *par l'Écriture seule*. Sans surprise, Luther est excommunié et mis au ban de l'empire en mai 1521.

En plus de ces trois *solas* propres à Luther, il faut mentionner deux autres racines du protestantisme sur lesquelles deux autres Réformateurs insisteront.

4 Le Suisse alémanique Ulrich Zwingli (1484-1531) ajoutera aux trois bases ci-dessus le ***solo Christo***, *par le Christ seul* : il s'agit d'un accent sur le fait que c'est le Christ seul qui sauve.

5 Enfin, le Français Jean Calvin (1509-1564) insistera sur le fait que la glorification de l'être humain est exclue, le salut s'opérant non seulement par Dieu seul mais encore uniquement pour sa gloire : ***solus Deo gloria***, *pour la gloire de Dieu seul* !

Aujourd'hui ces socles de la Réforme gardent toute leur pertinence.

Pour nous croyants en Jésus-Christ, le naturel revient vite au galop, et nous pouvons si aisément perdre de vue la doctrine de la justification par la foi seule. C'est pour cela qu'il est bon de nous prêcher constamment l'Évangile et de nous rappeler que nous avons à réformer sans cesse notre pensée. « C'est par la grâce en effet que vous êtes sauvés, par le moyen de la foi. Et cela ne vient pas de vous, c'est le don de Dieu » (Ep 2.8-9). Dieu ne donne pas sa gloire à un autre (Es 48.11c) ! Et il convient d'affirmer les *solas*, toujours et encore :

- Devant ceux qui pensent qu'en plus de la foi, il faut coopérer par ses œuvres à son salut, que le salut s'obtient en payant telle ou telle chose, en pratiquant tel ou tel rite, nous protestons et répliquons que le salut s'obtient par la foi en Jésus-Christ seul. « Crois au Seigneur Jésus et tu seras sauvé... » (Ac 16.31).

- Devant ceux qui voudraient prier Marie pour être entendu de Dieu ou s'appuyer sur leurs rêveries ou imagination en vue d'entrer en bonne relation avec Dieu, nous leur demandons : que dit l'Écriture ? (cf. Rm 4.3a). Nous leur répliquons ainsi par l'Écriture seule.

- Devant ceux qui estiment qu'on doit ajouter à la grâce des mérites humains, comme faire des aumônes, aller à Lourdes ou à Banneux, nous protestons et rappelons que la foi biblique est dans le Christ seul, par la grâce seule. « Le salut ne se trouve en aucun autre ; car il n'y a sous le ciel aucun autre nom donné parmi les hommes, par lequel nous devons être sauvés » (Ac 4.12).

Charles KENFACK

Pour aller plus loin :

*Albert GREINER et al., *Martin Luther, prédicateur : arrêts sur images*, Cléon d'Andran, Excelsis, 2002, 120 p.

*Daniel OLIVIER, *La Foi de Luther*, Paris, Beauchesne, 1978, 252 p.

*Albert GREINER, *Luther : essai biographique*, Genève, Labor et Fides, 1956, 203 p.

*Marc LIENHARD, *Martin Luther : un temps, une vie, un message*, Genève, Labor et Fides, 1983, 471 p.

Recension

***Solas*, La quintessence de la foi chrétienne**

Pascal DENAULT

Montréal, Cruciforme, 2016, 205 p.

Ce livre démontre comment les accents majeurs de la Réforme sont pertinents pour le monde théologique contemporain. Articulé autour des cinq *solas*¹, le pasteur Denault actualise le combat des Réformateurs dans la perspective de la théologie réformée et baptiste². Son ton polémique et ses formules parfois un peu lapidaires ne plairont pas à tout le monde, mais sa clarté d'expression, sa précision et sa perception des enjeux contemporains font de ce livre un petit bijou qui mérite d'être lu et relu par ceux qui « paissent le troupeau de Dieu » (1 P 5.2) et qui doivent, en conséquence, « réfuter les contradicteurs » (Tt 1.9).

Il est utile de signaler dès le départ ce que ce livre n'est pas. Il ne prétend pas être une œuvre historique qui situe les *solas* dans le contexte de la lutte pour l'Évangile menée contre l'Église catholique romaine médiévale qui imposait, par son Magistère, un autre évangile³. En revanche, l'auteur transpose l'essentiel de chaque slogan au contexte des débats théologiques contemporains qui ont lieu en milieu évangélique (au sens large) et par opposition à d'autres théologies non-évangéliques. L'auteur ne vise pourtant pas, me semble-t-il, à convaincre des personnes de tendances autres que lui, car l'argumentation est parfois raccourcie et manque



d'étapes logiques dans son développement⁴ - ou consiste simplement en des affirmations sans preuves⁵ (bibliques ou logiques).

Le livre commence là où il faut toujours commencer quand on veut un discours vrai concernant Dieu, avec la question de la source de nos idées. Pour les Réformateurs, ce qui fait autorité dans l'Église universelle est, et a toujours été, le *sola scriptura*, ce fondement de l'enseignement des apôtres et des prophètes (p. 15) qui fait de



l'Écriture, la mise par écrit de cet enseignement, « la seule norme de la foi et de l'Église » (p. 17). Toute autre voix qui s'oppose

à l'enseignement des Écritures est toujours à rejeter, qu'elle vienne d'une institution (comme l'Église catholique romaine de l'époque des Réformateurs qui « ... s'est farouchement opposée [à l'Évangile prêchée par Luther], car l'enseignement catholique romain était contraire », p. 16), ou qu'elle vienne de nos expériences ou de notre raison humaine. Le *sola scriptura* implique que « [s]eule la Parole de Dieu est efficace pour appeler et édifier les croyants » (p. 26). Mais, comme le deuxième chapitre l'explique, le fait que notre théologie est bâtie sur l'Écriture seule n'implique pas que nous la bâtissons seuls (le pasteur Denault fait un jeu de mots entre *sola scriptura* et *solo scriptura* pour exprimer cette idée, p. 27). L'exemple choisi pour illustrer l'erreur de bâtir notre théologie en cavalier solitaire, détaché de la tradition de l'Église, me

semble mal choisi. D'un côté, le cessationisme pour lequel il plaide ne découle pas d'une manière évidente du texte cité (1 Co 13.8-13). De l'autre côté, sa lecture du texte tombe dans l'erreur qu'il nous exhorte à éviter : « Ces erreurs viennent lorsque nous laissons notre imagination, nos présupposés ou nos lunettes théologiques déterminer le sens d'un passage » (p. 31).

Les chapitres 3 et 4, sur le *sola fide*, ou le salut par la foi seule, touchent au cœur du combat qui a opposé les Réformateurs à l'Église catholique romaine – la nature de la justification. Le gouffre qui sépare la théologie protestante de la théologie catholique se trouve ici. Le dogme catholique s'obstine à affirmer que l'homme est sauvé en partie par ses propres œuvres, en particulier son adhérence et son attachement aux sacrements et à l'institution de l'Église catholique romaine – pour la théologie catholique, hors de l'Église, pas de salut ! Le *sola fide* insiste sur le contraire :

L'INSISTANCE SUR LE FAIT QUE NOTRE SALUT NOUS EST OFFERT PAR LA GRÂCE SEULE EST FORT APPRÉCIABLE

la justification vient de la foi et de la foi seule, même si « la foi qui justifie n'est jamais seule, car elle est toujours accompagnée d'œuvres ... » (p. 63).

Les six chapitres dédiés au *sola gratia* offrent un résumé du calvinisme en cinq points tel qu'exprimé par le synode de Dordrecht. L'auteur explique l'importance de ce *sola* en opposition à plusieurs des héritiers contemporains d'Arminius. Ces théologies prônent toutes, d'une manière ou d'une autre, le prétendu libre arbitre de l'être humain dans l'œuvre du salut, si bien que celui-ci ne relève pas de Dieu seul du début à la fin. L'insistance sur le fait que notre salut nous est offert par la grâce seule, sans que Dieu ait trouvé en nous quoi que ce soit pour gagner ou mériter son amour (cf. Dt 7.6-7),

est fort appréciable. La critique des adeptes du libre arbitre est mordante mais bien vraie :

L'homme est un fabricant d'idoles ; il s'est toujours façonné des dieux pour leur donner la gloire de Dieu (Rm 1.23-25). Dès qu'ils sont sortis d'Égypte, les Israélites « se sont fait un veau en fonte, ils se sont prosternés devant lui, ils lui ont offert des sacrifices, et ils ont dit : Israël ! Voici ton dieu, qui t'a fait sortir du pays d'Égypte. » (Ex 32.8) Ils attribuèrent à la créature la gloire de leur salut. Une bonne partie de l'Église chrétienne n'a pas fait mieux ; croyant que leurs œuvres, leur sueur et leur sang acquéraient la rédemption, plusieurs se sont attribué la gloire de leur salut. Même chez les héritiers de la Réforme, certains se façonnèrent une idole qu'ils appelèrent « libre arbitre » et dirent : « Voici ton dieu qui t'a fait sortir du péché ». Ils attribuèrent à la créature la gloire du salut. (p. 166)

En dépit de certains propos tenus par excès de zèle ou de cibles malencontreusement choisies, nous n'hésitons pas à recommander ce livre utile et qui nous met au défi : que son appel à être attaché aux valeurs centrales de la Réforme soit entendu et mis en œuvre.

Ian MASTERS

¹ Voir l'encadré de Charles Kenfack à ce sujet (p. 24-25).

² En particulier, il cite régulièrement comme texte de référence *La Confession de foi baptiste de Londres* de 1689 – p. 18, 22, 31, 51, 63, 78, 92, 98, 101, 122, 135, 141 et 182.

³ Qui n'en est pas un (Ga 1.6-7).

⁴ Par exemple, à deux reprises (p. 15), le Christ des apôtres et des prophètes est considéré d'office comme étant l'équivalent du Christ de la Bible, mais l'Église catholique romaine estime que c'est le Christ de la liturgie et de l'ecclésiologie romaine qui est le bon, et la théologie libérale que le Christ de la Bible est une construction bien éloignée du vrai Christ.

⁵ Nous sommes appelés à admirer « la sagesse insurpassable du dessein divin qui épouse naturellement le cours de la vie sans heurter la liberté des hommes... » (p. 94), sans aucune démonstration ou preuve que c'est le cas, dans le contexte d'une interaction avec la position arminienne qui contesterait vigoureusement que l'élection calviniste soit compatible avec la liberté humaine !

HÉROS OU ERRONÉS ?

10 LEÇONS SUR LA FAÇON DE CONSIDÉRER NOS ILLUSTRÉS PRÉDÉCESSEURS DANS LA FOI

« Souvenez-vous de vos conducteurs qui vous ont annoncé la parole de Dieu. Considérez quel est le bilan de leur vie et imitez leur foi » (Hé 13,7).

Ce qui est vrai pour l'Eglise locale est vrai aussi pour des conducteurs spirituels d'ailleurs : nous pouvons nous en souvenir, examiner leur vie et en tirer des conclusions pour notre foi et notre piété. C'est ce que fait l'auteur de l'épître aux Hébreux lorsqu'au chapitre 11 il passe en revue les personnages historiques dans la « nuée de témoins » (Hé 12,1).

Comment devrions-nous considérer les acteurs humains de la Réforme ? Le juste milieu se trouve entre l'hagiographie et la critique ; voici cinq valeurs et cinq avertissements destinés à nous guider.

CINQ QUALITÉS A ADMIRER

1 Une productivité prodigieuse

Quand je considère les 61 volumes que Martin Luther a rédigés¹ (en plus de la traduction

de la Bible !), je suis admiratif devant un tel travail. Il est aussi étonnant de constater que le pavé qu'est *l'Institution de la religion chrétienne* a été écrit par Jean Calvin en latin alors qu'il n'avait que 27 ans². Ulrich Zwingli, quant à lui, pouvait prêcher la parole en n'ayant que le Nouveau Testament en grec devant lui.

Ces hommes n'avaient pas les distractions de l'Internet, mais ils n'avaient pas non plus les avantages que nous avons pour effectuer des recherches rapides ou pour la diffusion des documents. Ils n'avaient pas plus de 24 heures dans une journée, ni plus de sept jours dans la semaine, mais leur productivité était remarquable.

2 Un attachement au Christ seul

J'admire le fait que Luther a mis en avant une définition de la foi qui soit vivante et relationnelle. Il faisait la distinction entre, d'un côté, la foi qui connaît certaines vérités du fait de les avoir entendues, et, d'un autre côté, la vraie foi qui est un engagement « du fond du cœur » envers les vérités bibliques³.

Cette distinction est utile pour passer outre au formalisme d'une confession et entrer dans une véritable relation de confiance en Dieu, telle que la Bible l'envisage.

Cet accent sur une foi vivante était accompagné par l'importance qu'il accordait au Christ et à lui seul. Ce n'est que par le Christ que nous sommes

sauvés ; son obéissance, son œuvre à la croix, sa justice étaient à nouveau à l'honneur. Pour cette raison, la théologie gardait toute sa pertinence et son importance : c'était une question de vie ou de mort.

3 Un anticonformisme remarquable

Considérons la pression que les Réformateurs ont dû subir. Martin Luther, dans l'épisode devenu célèbre, se tenait devant la diète de Worms, contraint de défendre ses livres face à l'autorité de l'empereur et de la papauté.

Pourquoi ne pas plier devant leur autorité ? Une priorité pesait plus lourd pour lui comme pour ses successeurs : le respect des Ecritures. Le slogan *sola scriptura* commémore leur attachement à la parole de Dieu comme la plus haute autorité – la seule autorité ultime ! Cela ne signifie pas qu'ils ont toujours interprété chaque passage de manière pareille ou même que chaque commentaire était juste ; mais ils recherchaient le sens des Ecritures et ils voulaient les comprendre et les faire connaître.

C'est ce qui leur a donné un courage remarquable pour ne pas se conformer aux institutions, ne pas perdre l'Evangile, ne pas se taire.

4 Un refus de la célébrité

Luther a profondément bouleversé l'Eglise et l'Europe, mais il n'a pas cherché à le faire. En contraste avec ceux de nos contemporains qui recherchent la célébrité, ne serait-ce que pour quinze minutes, il ne cherchait ni la grandeur ni la notoriété qui sont devenues les



Ulrich Zwingli



Jean Calvin

siennes⁴. Pour sa part, Calvin « semblait sincèrement préférer une obscurité paisible⁵ » et a mené des efforts en vue d'éviter que l'emplacement de sa tombe soit connu.

Saisissant la grâce divine, les Réformateurs ont pu donner la gloire à Dieu seul pour le salut, ainsi que pour les effets de la Réforme.

5 Une fidélité jusqu'à la mort

L'épître aux Hébreux nous demande de considérer le bilan de la vie de nos conducteurs. Les Réformateurs ont été touchés profondément par leurs souffrances ; « le chrétien sous la croix n'est pas un stoïcien⁶ ». Ils ont perdu des amis et des collègues morts en martyr ou de maladie mais ils ont persévéré dans leur foi jusqu'à la mort. Il est émouvant de lire comment Calvin est décédé de ses maladies à l'âge de 55 ans. Une biographie relate que, dans ses derniers jours, il témoignait toujours de l'Evangile et exhortait ses collègues à persévérer pour le Christ⁷.

Cinq qualités louables, donc. Ne serait-ce pas formidable d'avoir aujourd'hui parmi nos rangs des croyants productifs, attachés au Christ et à sa parole plus qu'à la tradition, ne recherchant pas leur propre

élévation, fidèles jusqu'au bout ?

Néanmoins, pour être justes, nous devrions aussi apprendre cinq autres leçons.

CINQ MISES EN GARDE

1 Observons que les Réformateurs étaient critiquables à certains égards

Leur héritage, leur réputation, sera toujours entachée. Luther, par exemple, dont le franc-parler était un avantage certain, a parfois tenu

des propos vulgaires⁸. Certains jours il a abusé du vin ou de la bière de Wittenberg⁹. Son avis sur les Juifs était non-biblique et a influencé d'autres dans le sens de l'antisémitisme¹⁰.

A Calvin on reprochera trop d'austérité et une attitude colérique. Par ailleurs, il a été impliqué, en 1553, dans la condamnation à mort de Servet, qui niait la doctrine de la Trinité. Même s'il s'agissait d'une décision prise par un conseil de 25 personnes, et que Calvin a passé des heures avant et après le tribunal à tenter de convaincre Servet de changer d'avis¹¹, son implication dans cette mort reste difficilement acceptable.

2 Ne vivons pas dans le passé

Etudier l'histoire de l'Eglise est d'une grande utilité, à la fois pour notre encouragement et pour éviter des dérives dans notre doctrine. Toutefois, il est vrai que le monde a beaucoup changé et que le contexte européen est bien différent aujourd'hui. Nous ne vivons

plus à la même époque, ni avec ses avantages et inconvénients. Le pouvoir politique n'est plus

allié si fortement à la religion. La papauté a une influence beaucoup moins grande, ce qui reflète le relativisme et le

sécularisme ambiant. Il n'y a d'ailleurs plus de villes réformées où règne un conseil de chrétiens qui consultent des pasteurs avant de prendre des décisions. De plus, aujourd'hui la question des indulgences, qui a précipité la Réforme, est moins à l'ordre du jour.

Nous devrions éviter de nous approprier au 21^e siècle tout ce qu'un Réformateur a écrit comme s'il avait raison sur tout, sans passer ses propos au crible des Ecritures et sans considérer la remise en question de certaines de ses idées par d'autres écrivains protestants ayant œuvré depuis lors. Il faut que « le lecteur moderne comprenne Luther tel qu'il était vraiment et n'en fasse pas le compagnon confortable du mouvement évangélique américain contemporain¹² ».

3 N'éliminons pas les différences

Etrangement, la tendance inverse est présente aussi, à savoir celle de faire comme si la Réforme ne s'était pas produite ou qu'elle n'avait pas lieu d'être. Le courant protestant étant encore minoritaire, nous pourrions avoir envie de nous rattacher à l'Eglise de Rome. Devrions-nous continuer à « protester » au lieu de rechercher un témoignage en commun avec les catholiques ? Ils croient au Dieu trinitaire de la Bible, après tout !

Or les questions de fond de la Réforme n'ont pas disparu. La différence entre le salut par la grâce seule et le salut par la grâce et nos œuvres est trop importante pour être éliminée. De même, nous voulons proclamer le Christ comme seul médiateur, et nous ne pouvons nous taire sur ce point. Notre désir n'est pas de diviser mais que tous soient sauvés en parvenant « à la connaissance de la vérité » (1 Tm 2,4). Nous devons donc apprendre la vérité de la Bible, et ne pas y ajouter.

4 N'en faisons pas notre identité

Sans doute êtes-vous, comme

moi, un peu confus(e) par la question que certaines personnes extérieures à l'Eglise nous posent : « Etes-vous Luthérien ou Calviniste ? » Nous aurions envie de répondre : « Luther est-il mort pour nous ? Est-ce au nom de Calvin que nous avons été baptisés ? » La Bible nous met en garde contre le danger de créer de telles factions (1 Co 1,12-13) !

Calvin lui-même était perturbé par la tendance des chrétiens, déjà à son époque, à se rallier autour d'un dirigeant humain, que ce soit Luther ou Zwingli¹³, et à vouloir se conformer en tout point à leur théologie. Ce serait élever l'homme au-dessus du Seigneur.

De même, je suis d'accord avec beaucoup de ce que Jean Calvin a écrit, et reconnaissant pour son travail et son exemple, mais il n'est pas celui qui me définit. A la suite de la Réforme, je suis protestant ; mais essentiellement, je suis chrétien.

5 N'oublions pas qu'ils étaient des pécheurs, sauvés par grâce

Enfin, et c'est le plus important, n'oublions pas que nos prédécesseurs avaient le même besoin de l'Evangile que nous. En nous souvenant de ces

serviteurs du Christ, il serait paradoxal d'oublier ce qu'ils ont eux-mêmes prêché et sur lequel ils ont insisté : ils étaient eux aussi des pécheurs, sauvés par la grâce de Dieu qui s'est manifestée à la croix.

Paul EVERY

¹ Gaius DAVIES, *Genius, Grief and Grace*, Ross-shire, Christian Focus, 2001, p. 42.

² Jean CADIER et Pierre MARCEL, « Introduction à l'*Institution de la religion chrétienne*, » dans Jean CALVIN, *Institution de la religion chrétienne*, Mise en français moderne par Marie de VEDRINES et Paul WELLS, avec la collaboration de Sylvain TRIQUENEAUX, Aix-en-Provence/Charols, Kerygma/Excelsis, 2009, p. XV.

³ Il s'agit d'une réponse « du fond du cœur, et si tu crois : alors ton cœur sera plein de confiance, de joie et de fierté » (Martin LUTHER, *Œuvres*, Tome IX, Genève, Labor et Fides, 1961, p. 226).

⁴ « Ils m'accusent de chercher follement la renommée. Quelle renommée puis-je donc chercher, moi, pauvre homme, qui n'ai pas d'autre vœu que d'abandonner la vie publique et de pouvoir vivre dans la retraite et l'obscurité ? » (Martin LUTHER, *Œuvres*, Tome VIII, Genève, Labor et Fides, p. 49).

⁵ Michael HORTON, *Calvin on the Christian life*, Illinois, Crossway, 2014, p. 36.

⁶ Jean CALVIN, *Institution III*, VIII, 9 (titre), (op. cit., p. 642).

⁷ Michael HORTON, op. cit., surtout le ch. 14, « Living today from the future, the hope of glory ».

⁸ Gaius DAVIES, op. cit., p. 44.



Martin Luther

⁹ Gaius DAVIES, *ibid.*, p. 47.

¹⁰ Gaius DAVIES, *ibid.*, p. 43 et 52.

¹¹ Justin TAYLOR, « Calvin and Servetus », article de blog, <https://blogs.thegospelcoalition.org/justintaylor/2007/06/22/calvin-and-servetus/>, consulté le 10 octobre 2016.

¹² Carl TRUEMAN, « Building a Luther Library », article de blog, <http://www.alliancenet.org/mos/postcards-from-palookaville/building-a-luther-library>, consulté le 10 octobre 2016.

¹³ Michael HORTON, op. cit., p. 41.



ARTICLE
EN LIGNE

L'HISTOIRE DE L'ÉGLISE : POURQUOI L'ÉTUDIER
www.institutbiblique.be/-articles

POURQUOI ET COMMENT JE VALORISE LA RÉFORME DANS LE CADRE DE MON MINISTÈRE PASTORAL

Je suis féru d'histoire depuis mon adolescence, et je trouve l'histoire de la Réforme passionnante. Mais si je valorise cette période de l'histoire de l'Eglise dans le cadre de mon ministère pastoral, ce n'est pas simplement dû au fait qu'il s'agit de mon « petit dada ». C'est une conviction personnelle, pour des raisons bien spécifiques.

1 Se positionner au plan doctrinal

Il est bon, dans des communautés protestantes évangéliques, de rappeler régulièrement aux personnes qui fréquentent nos assemblées les principes fondamentaux de la Réforme dont nos Eglises sont les héritières. J'entends dire parfois : « Je suis chrétien avant tout ». Je réponds : « Oui, mais... C'est un peu large, vu les différentes dénominations qui se réclament du christianisme dans le monde et les différences significatives entre elles sur des points essentiels. » Pour ma part, je suis chrétien et protestant évangélique convaincu : protestant, parce que me réclamant de la Réforme, et évangélique, parce que me réclamant des mouvements de réveils¹. Je fais en effet régulièrement le pont avec cette histoire dans mes prédications et mes études bibliques pour inciter les paroissiens de Gap à se positionner ou à se

repositionner personnellement face à une tradition, à une doctrine, à un héritage spirituel, à une éthique ou à une pratique culturelle spécifique, à une façon d'interpréter les Ecritures bien singulière dans le paysage dit « chrétien ».

Nous ne souhaitons pas une Eglise multitudiniste² qui ne porte que l'étiquette protestante ou évangélique, mais une Eglise de professants constituée de gens qui connaissent, et désirent vivre, les principes fondateurs de la Réforme :

Sola scriptura : Au-dessus de toute tradition, de toute expérience, de tous mes sentiments, des autorités humaines, la Parole pour autorité suprême ! Je ne suis pas la vérité, et ma raison ne peut m'y conduire : j'ai besoin d'une révélation. La Bible est cette unique révélation et m'invite à fonder ma vie sur elle. Nous devons donc, comme le disait Zwingli, être des « théodidactes³ », c'est-à-dire, des personnes enseignées par Dieu et non par des hommes. Etre protestant évangélique, c'est prendre au sérieux ce pilier de la Réforme. Dans notre doctrine, nous pouvons si facilement être influencés dans nos conceptions théologiques par diverses

sources extérieures, mais elles doivent rester captives de ce que nous trouvons dans les Ecritures. Dans notre pratique, ce ne sont

PRÊCHONS CES VÉRITÉS SANS PRÉSUPPOSER QU'ELLES SOIENT COMPRISES ET ACCEPTÉES DE TOUS

pas nos convictions personnelles qui doivent nous conduire, ni nos sentiments, notre expérience, les mœurs de la société, mais les Ecritures. L'Eglise réformée doit continuer à se réformer⁴, pour se laisser influencer non pas par la société mais toujours plus par la Parole.

Sola gratia et sola fide : ce sont là les deux principes de la Réforme que je répète peut-être le plus régulièrement, sans me lasser, dans les divers enseignements que je dispense dans l'Eglise locale. La foi seule en Jésus-Christ sauve du péché, de la mort et du pouvoir du diable. Sauvé par grâce et non par mes mérites ! En dehors du Christ, point de salut⁵ ! Prêchons ces vérités sans présupposer qu'elles soient comprises et acceptées de tous, intégrées une fois pour toutes dans notre vie et dans celle des autres. Nous sommes des êtres oublieux, et nous sommes si prompts à revenir à nos anciennes tendances charnelles. Restons proches de la Bible qui nous enseigne que le Christ, comme le disait Jean



Calvin, est notre seul trésor⁶. Répétons-le sans nous fatiguer, pour éviter d'aller chercher ailleurs ce que nous ne pouvons avoir pleinement qu'en lui (cf. Col 2,10). Écoutons Lefèvre d'Étaples qui fit découvrir l'Évangile à Guillaume Farel :

La justice de la grâce procède de Dieu lui-même. C'est lui qui la donne à l'homme. Ce n'est pas une justice que l'on apporte à Dieu ! Comme la lumière vient du soleil et que nous la recevons dans nos yeux ainsi la justice descend de Dieu. La lumière n'est pas dans nos yeux mais dans le soleil⁷.

2 Stimuler la mise en pratique de la foi

En redécouvrant la grâce par les Écritures, les Réformateurs n'ont pas pour autant rejeté les œuvres bonnes (cf. Ep 2,10). Je cite souvent des textes des Réformateurs sur la sanctification pour stimuler l'Eglise à une consécration de plus en plus grande, conséquence logique d'une bonne compréhension de la miséricorde de Dieu en Jésus-Christ. Calvin disait : « le Saint-Esprit nous consacre pour être temples de Dieu, il nous faut mettre peine que la gloire de Dieu soit exaltée en nous, et donner garde de recevoir quelque souillure⁸ ».

Les Réformateurs n'étaient pas parfaits, et ils le reconnaissaient bien. Il n'y a pas eu une seule journée sans qu'ils aient besoin de la grâce ! Ils peuvent à ce sujet nous laisser parfois des contre-exemples qui peuvent nous servir – pour que nous évitions certaines

erreurs⁹. Ils nous laissent aussi de formidables exemples de courage, de fidélité et de consécration, même dans l'adversité, pour la cause de l'Évangile. Pensons à Farel qui fut persécuté de nombreuses

fois mais qui avait comme devise : « Que veux-je, sinon qu'il flamboie¹⁰ »...

C'est un privilège de pouvoir profiter du témoignage d'une poignée d'hommes atypiques, courageux, différents et complémentaires pour nous stimuler dans notre marche chrétienne, et dans nos défis personnels et communautaires d'aujourd'hui – et de prendre conscience que nous sommes héritiers de ces gens qui nous encouragent dans le stade de la foi (cf. Hé 12,1).

Il faudrait aussi reconnaître un autre bénéfice au plan pratique. Je remarque depuis quelque temps que dire « Je suis protestant » éveille davantage la curiosité que de dire « Je suis chrétien ». Je n'hésite pas à en profiter dans la perspective de l'évangélisation. Dans un pays comme la France où la culture est encore fortement imprégnée du catholicisme, les passerelles sont nombreuses pour signifier ma différence. Bien connaître les piliers de la Réforme permet alors d'annoncer l'Évangile de manière claire et naturelle.

Quel encouragement !

Valoriser la réforme dans nos ministères, c'est se réjouir ensemble de la souveraineté et de la miséricorde de Dieu...

Dieu a toujours suscité à travers l'histoire des gens courageux pour remettre à la lumière sa Parole et le salut en Jésus-Christ, même dans des contextes les plus ténébreux. A l'époque de la Réforme, l'église catholique avait tellement obscurci les vérités bibliques avec ses traditions, rites et pratiques qu'on aurait pu croire à la mort du message évangélique au profit de celui de l'institution, à la subversion définitive du bon dépôt de la foi. Mais Dieu est bon ; il est souverain ; il n'est jamais dépassé, et son Évangile survit même aux époques les plus sombres. Qu'on se le dise aujourd'hui ! Le témoignage des Réformateurs m'encourage dans ma responsabilité de passer le relais de ce bon dépôt aux générations futures. *Soli Deo gloria !*

Aurélien CASTELAIN

¹ Des 16^e et 17^e siècles (Spener, Zinzendorf, Whitefield, Wesley) : face au traditionalisme ambiant et au rationalisme montant, ils ont contribué à remettre en valeur les principes si chers aux Réformateurs.

² Une église de masse, qui compte parmi ses membres toutes les personnes qui se disent chrétiennes de « naissance » ou de « tradition ».

³ Huldrych ZWINGLI, *De la parole de Dieu*, cité dans *Le Point*, « Protestantismes : les textes fondamentaux commentés », mai-juin 2014, p. 25.

⁴ « *Ecclesia reformata semper reformanda* » (le slogan lui-même date du 17^e s.)

⁵ *Solo Christo*.

⁶ *Institution* II, 16, 19.

⁷ Samuel DELATTRE, *Guillaume Farel*, Privas, Delattre, 1931, p. 14.

⁸ *Institution*, III, 3, 6.

⁹ Toutefois, évitons de les juger trop rapidement sans prendre en compte leur contexte.

¹⁰ Samuel DELATTRE, *Guillaume Farel*, Privas, Delattre, 1931, p. 1.

RUE
DE L'HOMME CHRÉTIEN
KERSTEN-MANNEKENSSTRAAT

RUE
CALVIN
CALVIJN
STRAAT

RUE DES CULTES
EEREDIENSTSTRAAT

« "PAR L'ÉCRITURE SEULE" : UNE RÉFORME EN 2017 EN EUROPE FRANCOPHONE ? »

(ESDRAS ET LE « PRINCIPE FORMEL » DE LA RÉFORME)

Nous reproduisons ci-dessous la prédication de la rentrée de l'Institut, apportée au début de l'année académique en cours, légèrement modifiée. Son style oral a été essentiellement conservé.

INTRODUCTION

« Principe formel » de la Réforme

Lorsqu'on s'interroge sur l'état des lieux du christianisme en Europe francophone, on se dit : « Si l'on a besoin de quelque chose en 2017, c'est bien d'une réforme ». Ce qui reste du catholicisme doit être réformé ; notre milieu évangélique a besoin d'être réformé à bien des égards ; nos sociétés en général ont besoin d'être réformées.

Je sais que la définition d'une « réforme » peut varier. Mais, incontestablement, l'Europe est enténébrée spirituellement, comme en 1517, et elle a besoin de l'action de la « bonne main de Dieu », comme en 1517. Et puisque Dieu se sert de *moyens*, la question est de savoir où se trouvent les Luther de 2017 ?

On n'est pas à la recherche de répliques identiques de Luther : il avait ses défauts ; il avait son arrière-plan personnel particulier ; il avait son contexte géopolitique particulier. Mais

Luther était convaincu de l'autorité suprême de la parole de Dieu. Le « principe formel » de la Réforme est « par l'Écriture seule ». C'est la Bible qui a déclenché la Réforme. Et cela bien au-delà de ce que Luther avait en tête en affichant les 95 thèses. La parole de Dieu est puissante. Les Écritures se sont révélées *performantes* pour la redécouverte de l'Évangile de la justification par la foi seule : les êtres humains peuvent être en règle avec Dieu du fait de placer leur confiance en Jésus-Christ – lui a vécu une vie parfaite qui peut compter à notre place, et il est mort pour recevoir la punition qu'entraînent nos fautes. C'est glorieux ; c'est bouleversant ; c'est réformateur.

La parole de Dieu est encore puissante en 2017. Mais, lorsqu'on affirme cela, on présuppose que les enseignants de cette parole sont qualifiés. Qualifiés comment ? Pas forcément à *tous égards* comme Luther. A l'Institut, on parle de serviteurs de l'Évangile qui soient *fidèles, compétents et consacrés*, et, là, on s'inspire en particulier des épîtres pastorales (1 Tm, 2 Tm, Tt). Luther *était* fidèle, compétent et consacré. Mais je propose que nous nous inspirions d'un exemple biblique – d'un modèle qui nous

est présenté comme tel dans les Écritures, à savoir Esdras.

Légitimité de nous inspirer du personnage d'Esdras¹

Si vous avez de bons réflexes pour l'interprétation des Écritures, vos antennes vous mettent maintenant en garde : clignotants rouges ! Se tourner vers le personnage d'Esdras pour comprendre comment moi, je devrais envisager ma formation à l'IBB en tant que serviteur, servante de la parole de Dieu... Est-ce que cela peut se justifier ? Pourquoi voudrait-on s'inspirer d'un tel personnage ? Trois préoccupations pourraient être évoquées. (1) Le genre littéraire d'Esdras-Néhémie est une narration, non des prescriptions ; (2) l'époque d'Esdras est celle de l'ancienne alliance ; et (3) le rôle d'Esdras était très particulier.

Je suis dans la joie lorsque ce type de réflexe est enclenché. Mais je réponds à ces préoccupations une par une. (1) Il se trouve que nous avons dans ce personnage de l'Ancien Testament une bonne illustration de principes qui sont prescrits dans le Nouveau Testament – dans les épîtres pastorales. Il est vrai que le récit qu'est Esdras-Néhémie s'inscrit dans le cadre de l'histoire du

Si vous êtes encore troublés par l'idée de puiser dans Esdras-Néhémie pour illustrer la vision

Testament. Là, je présuppose que l'agencement hébraïque fait davantage autorité que l'agencement qui figure dans la plupart de nos traductions en français – postulat que nous défendons en cours⁴. Concrètement, à ce stade du déroulement de l'Ancien Testament, on a effectué un passage depuis

figure de l'enseignement que nous pratiquons. Je cite des spécialistes :

Il est étonnant de constater le rôle que jouent les documents écrits dans ce livre. Des lettres du roi déclenchent et interrompent l'action, au niveau des événements réels comme du récit. Cependant, le document écrit le plus important n'a pas une origine humaine ; il s'agit de la Torah de YHWH. Le peuple renouvelle sa consécration à ce livre donné par Dieu lors d'une grande cérémonie de renouvellement de l'alliance, à la fin du récit (Né 8-10)⁵.

(3) La narration présente un très grand nombre de parallèles avec la poursuite de l'œuvre de Dieu qui a cours à notre époque : opposition, prédication, prière, combat, courage, souci de la gloire de Dieu (Né 1), « sacerdoce universel » (tout le monde met la main à la pâte ; Né 3), larmes, joie. (4) Esdras et Néhémie ont pour mandat de conduire le peuple de Dieu dans une nouvelle phase de son histoire, dans un nouveau départ, dans une réforme... Certes, cela entraîne la reconstruction du temple et des murailles de Jérusalem, ce qui n'est pas d'actualité pour nous. Mais cette réforme est également foncièrement *spirituelle* : la parole de Dieu doit être enseignée et prise au sérieux.

Bref, nous pouvons être « décomplexés » en voulant nous intéresser maintenant à certains passages qui présentent un ministère de la parole semblant avoir une application bien contemporaine. Cette application est bien

L'Europe francophone



fondée. Je vous invite donc à en profiter pour comprendre plus concrètement ce à quoi ressemble un ministère « fidèle, compétent, consacré ».

PREMIER PASSAGE : ESDRAS 7,1 À 10⁶

« Bonne main de Dieu »

Si l'on parle de « réforme », c'est toujours parce que Dieu est à l'œuvre. Et rien que dans ce chapitre, cette constatation se fait quatre fois de façon explicite⁷ :

7,6b : « Et comme la main de l'Éternel, son Dieu, était sur lui, le roi lui accorda tout ce qu'il avait demandé. »

7,9 : « ...[I]l était parti de Babylone le premier jour du premier mois, et il arriva à Jérusalem le premier jour du cinquième mois, la bonne main de son Dieu étant sur lui. »

7,27 : « Béni soit l'Éternel, le Dieu de nos pères, qui a disposé le cœur du roi à glorifier ainsi la maison de l'Éternel à Jérusalem... »

7,28 : « ...et qui m'a rendu l'objet de la bienveillance du roi, de ses conseillers, et de tous ses puissants chefs ! Fortifié par la main de l'Éternel, mon Dieu, qui était sur moi, j'ai rassemblé les chefs d'Israël, afin qu'ils partissent avec moi. »

Dieu est à l'œuvre. Vous connaissez peut-être Proverbes 21,1 : « Le cœur du roi est un courant d'eau dans la main de l'Éternel ; Il l'incline partout où il veut ». N'imaginons pas qu'une réforme puisse avoir lieu en 2017 sans que « la bonne main de Dieu » l'orchestre. Mais n'imaginons pas non plus qu'une réforme puisse avoir lieu en 2017 sans que Dieu se serve des moyens qu'il prescrit dans sa parole, à savoir des serviteurs de la parole qui soient fidèles, compétents et consacrés.

Esdras qualifié pour enseigner la Torah

En ce qui concerne le personnage d'Esdras, ce qui est mis en évidence dans ces 10 versets, c'est le fait qu'il

est qualifié pour enseigner la Torah. Qualifié, pourquoi ? Trois observations :

D'abord, Esdras est *prêtre* (v. 1-5). L'une des activités confiées aux prêtres, c'était l'enseignement (Lv 10,11 ; Dt 33,10⁸). Il leur fallait également *appliquer* la loi, remplissant même le rôle de juge (Dt 17,8-11).

Ensuite, Esdras est *scribe* (v. 6). C'est-à-dire qu'il était non seulement quelqu'un qui transcrivait la loi de Moïse mais encore quelqu'un qui l'étudiait – qui l'interprétait (cf. Jr 8,8). Vu que l'activité de transcrire les Ecritures en tant que telle n'existe pas à l'époque où

nous sommes, l'équivalent le plus proche que nous connaissons

aujourd'hui, c'est un exégète ou un théologien. Esdras semble particulièrement doué, habile en tant que scribe⁹. Voyez dans la Semeur : « ...C'était un spécialiste de la loi possédant une connaissance approfondie de la Loi de Moïse... » Là il faut sans doute comprendre le Pentateuque, les cinq premiers livres de la Bible.

Enfin, Esdras est *appliqué* (v. 10). « En effet, Esdras s'appliquait de tout son cœur à étudier la loi du Seigneur, à la mettre en pratique et à enseigner aux Israélites les commandements et les règles de cette loi. » Ce verset est remarquable. En peu de mots, il résume l'essentiel de ce que devrait être le rôle des enseignants des Ecritures au sein de nos Eglises. Esdras est appliqué – sérieux, consacré – quant à l'étude de la parole de Dieu, quant à la mise en pratique de la parole de Dieu, quant à l'enseignement de la parole de Dieu. Pour l'étude et l'enseignement, ce verset confirme ou renforce ce que nous avons déjà compris grâce aux versets 1 à 6. Pour la mise en pratique, c'est un élément nouveau. Et le sérieux, c'est également un élément nouveau ici au verset 10. Ce que ce verset nous permet de

comprendre, c'est qu'Esdras n'est pas n'importe quel prêtre et scribe mais bien un prêtre-scribe exemplaire. Cela joue pour notre interprétation du livre. Il convient de nous arrêter sur le personnage d'Esdras en tant que modèle – et, en particulier, en tant que modèle pour nous qui exerçons des responsabilités en tant qu'enseignants, prédicateurs, exégètes, théologiens en 2017 en Europe francophone.

Etude–mise en pratique–enseignement (v. 10)

Or, l'ordre des activités présentées dans le verset 10 est significatif.

CE VERSET RÉSUME L'ESSENTIEL DE CE QUE DEVRAIT ÊTRE LE RÔLE DES ENSEIGNANTS DES ECRITURES

L'étude sérieuse, approfondie des Ecritures d'abord. Cela correspond aux trois premiers principes de fonctionnement de l'Institut (voir ci-contre et la page 2 de cette publication) et en particulier au troisième : la rigueur dans l'étude des Ecritures. Oui, l'étude sérieuse de livres bibliques, tels que Romains et Jean, figurent dans le cursus à l'Institut. Oui, les langues bibliques sont au programme à l'Institut. Oui, l'Herméneutique et Méthodes d'exégèse sont au menu : il est possible de faire dire au texte de la parole de Dieu ce qu'on veut, mais notre souci à l'Institut est de veiller à la bonne interprétation des Ecritures, quitte à suer sur le texte biblique – et parfois à dire « je suis toujours en train de me pencher là-dessus : cette interprétation n'est pas parfaitement sûre, mais, pour les raisons suivantes, elle cadre bien avec le contexte proche et le contexte large des Ecritures ».

La mise en pratique des Ecritures ensuite. Cela correspond au quatrième principe de fonctionnement. Ce ne serait pas à la gloire de Dieu d'étudier la parole de Dieu sans que notre vie soit transformée par cette parole. Cela me fait chaud au cœur que la série de cours

Piété personnelle puisse être tellement appréciée. Cela me fait chaud au cœur que la maturité spirituelle a été tellement nettement au rendez-vous ces dernières années, par exemple, par le fait de prendre les journées de prière au sérieux. Et si jamais ne serait-ce qu'une personne dans cette salle voyait en Esdras une sorte d'universitaire dans une tour d'ivoire, entouré d'ordinateurs et de bouquins, mais n'entretenant jamais de relation vivante avec Dieu... Il vaudrait la peine de souligner sa dépendance et sa consécration à l'égard de Dieu, qui sont, me semble-t-il, présentées comme étant exemplaires au ch. 8 :

Là, près du fleuve d'Ahava, je publiai un jeûne d'humiliation devant notre Dieu, afin d'implorer de lui un heureux voyage pour nous, pour nos enfants, et pour tout ce qui nous appartenait. J'aurais eu honte de demander au roi une escorte et des cavaliers pour nous protéger contre l'ennemi pendant la route, car nous avions dit au roi : La main de notre Dieu est pour leur bien sur tous ceux qui le cherchent, mais sa force et sa colère sont sur tous ceux qui l'abandonnent. C'est à cause de cela que nous jeûnâmes et que nous invoquâmes notre Dieu. Et il nous exauça (v. 21-23)¹⁰.

L'enseignement des Ecritures enfin. Cela correspond au cinquième principe de fonctionnement de l'Institut. Et il s'agit de l'aboutissement de la formation – la transmission de la parole aux autres. Ce serait un drôle d'institut biblique qui ne formerait pas pour le terrain. Les stages, la semaine d'évangélisation, les cours d'Atelier biblique, d'Homilétique, de Laboratoire de prédication... Que vous soyez équipés cette année pour instruire d'autres...

SECOND PASSAGE : NÉHÉMIE 8,1-12¹¹

Congrès biblique : visibilité, autorité, soumission

Voici Esdras à l'œuvre – avec d'autres – en train d'orchestrer, par la providence de Dieu, une réforme. Tous les détails de ce passage ne sont pas absolument clairs, mais il me semble que les versets 4 à 8 développent les versets 2 à 3¹². Le cas de figure semble être le suivant. La scène se passe à Jérusalem. Fait significatif, l'emplacement n'est pas le temple : à ce stade de l'histoire du salut, on n'a plus besoin d'y être pour rencontrer Dieu. Cela rapproche les circonstances de notre époque. Dieu parle par sa *parole* qui est, à cette étape de l'histoire (comme de la nôtre), sous forme de livre. Il faudrait avoir en tête non pas un livre tel que nous les connaissons mais un rouleau. Nous sommes en présence d'un congrès biblique. Il dure plusieurs heures (v. 3) : on pense au fait que vous passez des heures en salle de cours... L'orateur, c'est Esdras. Il est bien visible, sur l'estrade. Le livre à partir duquel il lit est, lui aussi, bien visible (v. 5). Ce ne sont pas ses idées à lui qu'il met en avant, mais celles de la parole de Dieu. Il n'y a pas de doute quant à l'autorité de la parole de Dieu (le terme « Torah » revient neuf fois dans ce chapitre). On pense au premier principe de fonctionnement de l'Institut : la fidélité aux Ecritures. Le peuple écoute attentivement (v. 3), ce qui connote bien sa soumission à l'égard de la parole de Dieu. Il se met debout, par respect pour l'autorité de ces Ecritures¹³ (v. 5). Ce n'est pas la posture qui importe mais l'attitude du cœur : dans Luc 10, Marie est assise pour se mettre à l'écoute de Jésus¹⁴. La bonne attitude du cœur transparaît au verset 6 : Esdras bénit Dieu pour Sa grandeur ; le peuple répond par un double « Amen » et s'incline et se prosterne devant Dieu.

Enseignants pour des groupes plus réduits en taille

Or, Esdras ne fait pas cavalier seul. Il est accompagné sur l'estrade par treize responsables (v. 4). On ne sait pas de qui il s'agit, mais un enseignement est assuré par treize autres

Fidélité à la parole

« Qu'il soit... attaché à la parole authentique telle qu'elle a été enseignée, pour pouvoir encourager par l'enseignement saine et réduire les contradictions. » 1 Timothée 2:9

Centralité de l'Évangile

« Souviens-toi de Jésus-Christ, qui s'est révélé d'entre les morts, et qui est issu de la descendance de David, selon ma bonne nouvelle. » 2 Timothée 2:8

Rigueur dans l'étude des Ecritures

« Efforce-toi de te présenter devant Dieu comme un homme qui a fait ses preuves, un ouvrier qui n'a pas à avoir honte, qui dispense avec droiture la parole de la vérité. » 2 Timothée 2:15

Caractère de l'étudiant

« Que personne ne méprise ta jeunesse ! Sois pour les croyants un modèle en parole, en conduite, en amour, en foi, en pureté. » 1 Timothée 4:12

Ministère sur le terrain

« Proclame la Parole, intervien en toute occasion, favorable ou non, réfute, reprends, encourage, en te montrant toujours patient dans ton enseignement. » 2 Timothée 4:2



soit sous-entendue¹⁶. Mais, en clair, si un orateur à l'Institut Biblique voulait parler en néerlandais, soit on le décommanderait, soit on assurerait une traduction¹⁷ !

Ils « donnaient le sens » : l'explication exacte des propos de la parole de Dieu était fournie. « Donner le sens » : gardez cette expression avec vous pour le reste de votre ministère ! A l'Institut nous privilégions ce qu'on appelle aujourd'hui la prédication « expositive » ou textuelle. On vise à « donner le

sens » de la parole de Dieu. Et pour cela, il faut bien être compétent. Le premier directeur de cet Institut, Donald Grey Barnhouse, est devenu pasteur en France et aux Etats-Unis, et était un évangéliste assez célèbre. Il était très robuste au plan théologique, fort direct dans ses propos, et grandement utilisé par Dieu. Et il aurait dit que s'il savait qu'il ne disposait que de trois ans pour exercer un ministère, il passerait deux d'entre eux à étudier et à se former¹⁸. « Donner le sens » des Ecritures, c'est exigeant !

Le but était de « faire comprendre » le sens du texte : un accent est mis dans ce passage sur la *compréhension* par le peuple - y compris par les enfants (v. 2, 3, 8, 12).

Réforme : larmes... et joie !

L'impact ? Réforme ! Au verset 9, observons les larmes que la parole provoque chez le peuple, et constatons que la confession des péchés et la repentance sont à l'ordre du jour au chapitre suivant. Mais ce qui est prescrit d'abord par Néhémie, Esdras et les enseignants, c'est plutôt la joie. Pourquoi ?

Notons, d'abord, qu'il n'est pas

question de n'importe quel type de joie... Elle est liée à la sainteté : « ce jour est saint » (v. 9, 10, 11)... C'est un mensonge du diable que de suggérer que la joie et la sainteté soient incompatibles... C'est absolument le contraire !

Ensuite, Dieu est la forteresse du peuple (v. 10)¹⁹. Face à la conviction du péché, nous pouvons connaître un Dieu de grâce²⁰. N'ayez pas peur cette année de réformer votre vie conformément à la parole de Dieu. Je vous préviens maintenant : cela se passe, année après année, à l'Institut. C'est normal. Des larmes et la joie. Nous qui nous formons pour enseigner la parole de

N'AYEZ PAS PEUR DE RÉFORMER VOTRE VIE CONFORMÉMENT À LA PAROLE DE DIEU

personnes nommées ainsi que par les lévites en général (v. 7). L'articulation précise entre le rôle d'Esdras et celui des autres enseignants n'est pas à tous égards claire, mais il est à noter qu'en plus de la communication depuis l'estrade, l'enseignement a lieu dans des groupes plus réduits en taille. Tout le monde dans cette salle n'est pas appelé à assurer la fonction d'orateur dans de grands rassemblements, mais ce n'est pas le seul type de fonction ! Je vous invite à jeter un œil à 2 Ch 17,7-9¹⁵. Voilà encore les lévites qui devaient remplir ce rôle d'ouvrir la parole de Dieu par ci par là, comme vous le faites déjà et/ou comme vous le ferez.

Clarté de lecture-explication-compréhension (v. 8)

L'essentiel se trouve dans le verset 8. « Ils lisaient distinctement dans le livre de la loi de Dieu et ils en donnaient le sens pour faire comprendre ce qu'ils avaient lu. » Trois éléments sont à relever.

Les enseignants/levites « lisaient distinctement » : la lecture de la parole de Dieu était clairement articulée et/ou traduite et/ou lu en sections gérables. Il y a un débat sur ce point parmi les spécialistes, et il n'est pas *certain* que la traduction en araméen

Dieu, nous avons au premier chef le souci de la mettre en pratique dans notre vie (comme Esdras, ainsi que le peuple au ch. 8). En effet, ne soyons pas nombreux à devenir des enseignants, nous avertit Jacques : nous recevrons un jugement plus sévère (cf. Jc 3,1).

Dernière remarque à propos de la joie ici : il semble y avoir une certaine joie liée au fait tout simplement de comprendre la parole de Dieu (v. 12). Ne soyons pas surpris si, cette année, le « simple » fait d'être éclairé sur le sens du texte biblique réjouit notre âme.

CONCLUSION : fidèle, compétent, consacré

Fidèle, compétent, consacré... Nous devons nous conformer au modèle d'Esdras et des lévites. Nous ne pouvons pas nous permettre le luxe de cocher l'une de ces cases, et non les deux autres - ou deux d'entre elles, et non la troisième.

Compétent, mais pas en train de mettre en pratique la parole de Dieu dans sa vie ? Ce serait impensable en perspective biblique - et une recette pour des catastrophes dans l'Eglise locale. J'attire votre attention

sur le séminaire sur les dangers du ministère pastoral qui sera apporté par David Vaughn le 6 mai 2017.

Fidèle, mais pas capable de « donner le sens » ? Ne nous attendons pas à une réforme, si notre enseignement ne correspond qu'à du chinois !

Soucieux de la mise en pratique au plan personnel mais frileux sur le terrain ? Non : l'Evangile doit être *annoncé* !

Zélé pour la pratique sur le terrain mais incapable de nous en tenir à la bonne doctrine, faute de courage ? Il n'y a qu'un seul Evangile qui sauve et qui sanctifie – il nous appartient de ne pas en avoir honte, même si cela nous coûte cher...

Si Dieu choisit d'œuvrer par sa « bonne main » en 2017 et au-delà, il n'y a pas de raison de croire qu'une réforme en Europe francophone soit inimaginable. Elle passerait par des serviteurs fidèles, compétents, consacrés. Et les conséquences seraient éternelles, pour la gloire de Dieu. Or, si vous lisez la suite dans Néhémie, vous constaterez que trois engagements principaux sont pris au chapitre 10 : renoncement aux mariages mixtes ; respect du sabbat ; engagement envers le temple. Mais, au chapitre 13, douze années plus tard, ces trois engagements sont rompus. C'est sur cette note décourageante, pessimiste, d'échec que le livre se termine. Cependant, avec l'arrivée de Jésus, le retour de l'exil au sens fort, et la mise sur pied de la nouvelle alliance, tous les membres du peuple de Dieu sont circoncis de cœur (cf. Jr 31,33). A coup sûr, le péché subsiste chez nous croyants, et nous brûlons d'envie de connaître le jour où nous ne pécherons plus, mais nous pouvons être un peu plus optimistes quant à l'impact, dans la durée, de la réforme occasionnée par notre ministère. La parole de Dieu est puissante pour forger un peuple obéissant ; le Saint-Esprit agit pour adoucir le cœur

des croyants ; et un jour, la réforme sera complète, car nous aurons été rendus entièrement conformes à l'image du Fils de Dieu – nous et les objets de notre ministère fidèle, compétent, consacré... Qu'il puisse en être ainsi, grâce à la « bonne main de Dieu », et pour Sa seule gloire.

James HELY HUTCHINSON

¹ Pour se laisser stimuler davantage sur ces questions herméneutiques, consulter Stephen G. DEMPSTER, « The Place of Nehemiah in the Canon of Scripture: Wise Builder », *Southern Baptist Journal of Theology* 9/3, 2005, p. 38-50 ; James M. HAMILTON, Jr., *Christ-Centered Exposition Commentary: Exalting Jesus in Ezra and Nehemiah*, Nashville [Tennessee], B & H Publishing, 2013, p. 227-241.

² Cf. Christopher ASH, *The Priority of Preaching*, Fearn [Ross-shire], Christian Focus, 2009, p. 79-85.

³ P. ex., Esd 4-6 ; Né 1-2.

⁴ Cf. Lc 11,51 ; 24,44.

⁵ Tremper LONGMAN III, Raymond B. DILLARD, *Introduction à l'Ancien Testament*, tr. de l'anglais (*Introduction to the Old Testament*, 2006^[21]) par Christophe PAYA, Charols, Excelsis, 2008, p. 195.

⁶ Cf. aussi Philip G. RYKON, « Ezra, According to the Gospel: Ezra 7:10 », *Themelios* 33/3, 10 p, <http://themelios.thegospelcoalition.org/article/ezra-according-to-the-gospel-ezra-710> (consulté le 12 septembre 2016).

⁷ Ainsi que trois fois au chapitre suivant.

⁸ Jr 18,18 ; Ag 2,11ss et Mt 2,1-9 également.

⁹ Le terme *māhîr*, cf. Ps 45,2.

¹⁰ Cf. aussi le v. 28.

¹¹ Cf. Donald A. CARSON, « Building for Spiritual Reformation », messages sur Néhémie sur CD-rom apportés lors du congrès Joint Ministers Conference organisé par le Proclamation Trust, 2004, aussi disponible en ligne : <http://thegospelcoalition.org/resources/scripture-index/a/nehemiah> ; D. Ralph DAVIS, « Ezra-Nehemiah », part 15, *IIIM Magazine Online*, 3/20, 2001, 3 p., <http://thegospelcoalition.org/resources/scripture-index/a/ezra/&category=articles> (consulté le 12 septembre 2016).

¹² Cf. Carl Friedrich KEIL, dans C. F. KEIL, Franz DELITZSCH, *Commentary on the Old Testament in Ten Volumes*, vol. III, tr. de l'allemand par Sophia TAYLOR (pour la partie en question), Grand Rapids, Eerdmans, s.l., s.d., p. 228-229.

¹³ Cf. Jg 3,20 ; Jb 29,8 ; Ez 2,1 (Hugh G. M. WILLIAMSON, *Ezra, Nehemiah* [Word Biblical Commentary 16], Waco, Word, 1985, p. 280).

¹⁴ DAVIS, *op cit.*, p. 1.

¹⁵ Cf. DAVIS, *op cit.*, p. 2 (s'appuyant sur F. Charles FENSHAM).

¹⁶ La notion de traduction n'est pas naturellement véhiculée par le participe en question. F. Derek KIDNER explique, sur base du chapitre 13, qu'au stade où les événements du chapitre 8 se déroulent, l'hébreu aurait pu être largement compris (*Ezra and Nehemiah* [Tyndale Old Testament Commentaries], Leicester/Downers Grove, IVP, 1979, p. 106). Quoi qu'il en soit, la syntaxe (y compris la ponctuation massorétique) prêche en faveur d'une première étape dans le processus de communication, le participe qui fait l'objet du débat qualifiant le verbe principal « lire ». Puisque la deuxième étape, « donner le sens » (l'infinitif absolu faisant office d'un verbe principal), évoque l'explication, il nous semble peu probable que la première étape comporte cette dimension en tant que telle. La Semeur occulte la distinction entre les deux premières étapes mais a le mérite de se ranger derrière la Septante !

¹⁷ On pense à l'importance de la clarté des Ecritures qui a animé William Tyndale (brûlé au bûcher en 1536 à Vilvoorde) ou Luther lui-même dans leurs démarches de traduire la parole de Dieu en vue de la rendre accessible aux personnes ne maîtrisant pas le latin.

¹⁸ <http://www.family-times.net/illustration/Student/201543/> (consulté le 24 novembre 2016).

¹⁹ HAMILTON, *op. cit.*, p. 158, estime que dans l'expression « la joie de l'Eternel », on a affaire à un génitif subjectif (la joie dont Dieu est rempli). Mais la démonstration manque, et la compréhension traditionnelle est en adéquation avec le contexte : le *peuple* est rempli de joie (v. 12, 17).

²⁰ Et cela dès le Pentateuque (p. ex., Dt 30,1-10). Cette grâce est pourtant plus claire pour nous qui connaissons la suite de la révélation biblique !



RESSOURCES DISPONIBLES EN LIGNE ET RECOMMANDÉES SUR LA RÉFORME



Il y a quelques années, il était difficile d'accéder à des ressources sur la Réforme, en particulier aux écrits des Réformateurs. Il y avait bien quelques ouvrages sur l'histoire de la Réforme, mais de nombreux livres étaient devenus inaccessibles, depuis longtemps épuisés. Certains n'avaient jamais été réédités depuis la Réforme. Les plus « chanceux » avaient accès à quelques vieux ouvrages poussiéreux dans la bibliothèque de leur Eglise, ou savaient dénicher la perle rare chez un bouquiniste. Mais l'Internet a tout changé, et ceux qui s'intéressent à ce riche héritage peuvent maintenant accéder, grâce au web, à de nombreuses ressources primaires et secondaires sur ce sujet. Encore faut-il savoir où chercher. Il est facile de s'y perdre et de ne rien trouver d'approprié. Dans les lignes qui suivent, je voudrais citer quelques ressources qui permettraient, à ceux qui le veulent, d'approfondir leur connaissance de la théologie de la Réforme et des Réformateurs.

Le site Gallica (<http://gallica.bnf.fr/>) est une véritable

mine d'or qui récompensera celui qui a la patience d'y effectuer des recherches. Gallica est la bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France et de ses partenaires. Vous y trouverez de nombreux

ouvrages de Calvin et de Luther. Vous pourrez les télécharger ou commander une reproduction.

Quelques sites publient des documents historiques de référence, notamment des confessions de foi et catéchismes. La liste publiée par Le Bon Combat est particulièrement riche (<http://leboncombat.fr/documents-historiques-de-reference-dhr/>). Vous y trouverez, entre autres, le texte de la confession de foi belge de 1561. Le site « Confessions de foi et catéchismes de la Réforme protestante » (<http://cfcreforme.blogspot.fr/>) fournit aussi une liste de documents confessionnels historiques ainsi que le psautier de Genève.

L'anglais reste la langue du web, et ceux qui maîtrisent la langue de Shakespeare trouveront de nombreux ouvrages numérisés dans la « Christian Classics Ethereal Library », bibliothèque numérique (<http://www.ccel.org/>). Le site Monergism (<https://www.monergism.com/>) est aussi d'une richesse inépuisable pour ceux qui veulent approfondir

leurs connaissances. Un autre site anglophone qui mérite l'attention est « The Reformed Reader » (<http://www.reformedreader.org/>).

Si vous êtes intéressés par l'histoire de la Réforme protestante, le Musée virtuel du protestantisme est un bon point de départ (<http://www.museeprotestant.org/>).

Aujourd'hui encore, beaucoup de personnes perpétuent l'héritage évangélique de la Réforme. L'ensemble des numéros de la *Revue réformée* depuis 1997 est disponible en ligne (<http://larevuereformee.net/>). Vous pourrez aussi consulter avec profit les sites de l'Eglise réformée baptiste du Grésivaudan, en particulier les messages enregistrés (<http://www.eglise-rb-grenoble.fr/>), ou celle du Pays d'Aix-en-Provence (<http://www.erb-aix.fr/>). Vous pourrez aussi assister au colloque biblique francophone qui regroupe des chrétiens souhaitant faire connaître le riche contenu de la Bible dans la tradition des Réformateurs du 16^e siècle, ainsi que des grandes confessions de foi de la Réforme (<http://www.colloque-biblique-francophone.fr/>).

Enfin, les vrais fans se tourneront vers Ebay et d'autres sites de vente en ligne pour dénicher la perle rare. Récemment, un bouquiniste parisien vendait en ligne une édition originale (1562) de 22 sermons de Jean Calvin sur le « pseume cent dixneuvième » pour quelques milliers d'euros...

Emmanuel DURAND

Question 1 : vrai !
Question 2 : la Grand Place
Question 3 : Luther
Question 4 : sept : - Guillaume de Nassau, prince d'Orange, dit le Taciturne - Henri de Brédérode, le « Grand Gueux », chef du Compromis des Nobles - Rembert Dodonée, botaniste et médecin - Gérard de Cremer, alias Mercator, géographe réputé qui a donné son nom à un système de projection pour les cartes marines. Il fut soupçonné d'hérésie luthérienne et passa six mois en prison. Ses symphonies luthériennes sont probablement la cause de son départ de Louvain la catholique pour Duisburg - Bernard van Orley, peintre de la cour qui fut condamné pour hérésie en 1527, dont on peut voir des vitraux à la Cathédrale des Saints Michel et Gudule - Abraham Ortelius, géographe, ami de Mercator, auteur du premier atlas, le *Theatrum orbis terrarum*, dont la famille était protestante mais qui put devenir géographe du roi Philippe II (l'un de ses collègues se portant garant de son « orthodoxie » [catholique]...). - Philippe de Marnix, théologien, diplomate, homme de guerre, pédagogue et poète
Question 5 : « Plutôt turc que papiste » et « La liberté plus chère que la vie »
Question 6 : huit ans, de 1577 à 1585
Question 7 : vrai

Sur les traces de la Réforme à Bruxelles : réponses aux questions

www.institutbiblique.be/publications

